

PATRIYOT

PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM (PKLS)

Nouvelle série n° 82



SEPTEMBRE 2019

**Gloriyé Septanm 70,
sé ouvè chimen libèté
ba pèp Martinik**

**DÉNICHONS
CES ÉLUS
SCHIZOPHRÈNES,
NOSTALGIQUES,
DE LA SOCIÉTÉ
ESCLAVAGISTE !**

**LA SAGA
DU RHUM**

**LANG RÉJIONAL FRANSE :
KOKORIKO POU AGRÉGASION
NAN LANG KRÉYOL ?**

**POUR LA VERITE
SUR LE CRASH
DU 3 DECEMBRE 1969**

**LE FRANC CFA : UNE
MONNAIE COLONIALE**

**ANTISÉMITISME ET ANTISIONISME
NON À L'AMALGAME PERVERS !**

DÉNICHONS CES ÉLUS SCHIZOPHRÈNES, NOSTALGIQUES, DE LA SOCIÉTÉ ESCLAVAGISTE !

L'interpellation du Maire de Sainte-Marie par un collectif de samaritains et de militants du PKLS, de MOUN, de l'ASSAUPAMAR, à propos de la dénomination de certaines rues de la commune est lourde de significations.

Ainsi découvre-t-on que des rues de la commune portent des noms qui sont de véritables provocations à la sensibilité et à la conscience des martiniquais.

Un maire
sous
influence ?

Comment une municipalité a-t-elle pu adopter comme noms de rues, la « *rue des colons* », la « *rue du commandeur* » et pire « *la rue de*

l'esclavage ».

Loin de faire amende honorable il s'est même trouvé un adjoint au maire de la commune, professeur d'histoire s'il vous plaît, pour défendre ces appellations en déclarant avec une effrayante légèreté qu'il s'agissait de recréer l'ambiance de l'habitation.

Nous lui suggérons d'aller conseiller à ses collègues maires de France de dénommer des rues : rue Adolf Hitler, rue de l'occupation nazie, rue Pétain, tout cela pour recréer une ambiance historique, l'ambiance de l'occupation de la France par les fascistes allemands.

Ces élus inconscients et aux cerveaux dérangés par l'aliénation ignorent-ils les souffrances endurées par nos aïeux du fait de l'inhumanité des colons, par la barbarie des commandeurs d'habitations appliquant avec zèle les prescriptions de l'abominable « Code Noir » qui prétendait les réduire à l'état de meuble. Ignorent-ils les massacres, les tortures, les viols perpétrés par les colons pour maintenir par la force tout système de domination coloniale esclavagiste.

Glorifier les colons et leurs exécuteurs de

SERIEZ-VOUS VICTIME
D'ALIÉNATION BLANCHE ?

basse œuvre qu'étaient les commandeurs c'est glorifier un crime contre l'humanité, c'est faire l'apologie de ce crime.

Dénommer une rue « *rue de l'esclavage* », ce n'est pas faire rappel historique c'est glorifier un système abominable d'écrasement de millions d'êtres humains. Au nom de l'histoire, les peuples qui triomphent des dictatures, des occupations n'ont pas idée de donner aux rues de leur ville ou de leur village, rue de la dictature, rue de l'occupation.

Chez nous l'incroyable, l'inacceptable se produit, on glorifie l'esclavage !.

Les justifications de « notre » professeur d'histoire, adjoint au maire avec l'aval de toute la municipalité montrent que nous avons affaire, et ce n'est pas de la méchanceté de le dire, à des élus complètement schizophrènes parfaitement incapables de faire évoluer notre peuple sur la voie de son émancipation. Ce genre d'élus qui contribuent grandement à maintenir notre pays en état de dépendance ne sont rien d'autre que des serviteurs zélés du système colonial qui liquide à petit feu notre peuple.

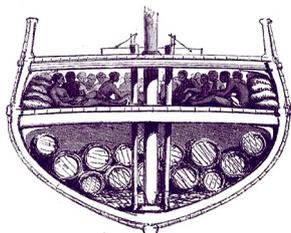
Si vraiment ils entendent aider à la connaissance historique ils peuvent glorifier les très



DÉNICHONS CES ÉLUS SCHIZOPHRÈNES, NOSTALGIQUES, DE LA SOCIÉTÉ ESCLAVAGISTE !

ÊTRE ESCLAVE

AFRIQUE-AMÉRIQUES, XV^e-XIX^e SIÈCLE



nombreuses luttes anti esclavagistes, les très nombreux héros de la résistance anti esclavagiste et anti colonialiste. Rien ne le leur interdit sauf la peur, la peur d'eux-mêmes, la peur de quitter leur prison et de s'ouvrir à la liberté.

Il n'est guère réjouissant

de constater qu'il n'y a pas qu'à Sainte-Marie où l'on voit de telles aberrations.

Dans bon nombre de communes, les élus sont hantés par la même peur d'eux-mêmes les conduisant à la soumission au « maître » pour bénéficier de ses « bonnes grâces ».

Dans ces communes les rues portant le nom de gouverneurs esclavagistes sont légion, en particulier à Fort de France dirigée par des élus soit disant « progressistes »

Un exemple parmi tant d'autres, la rue BLE-NAC qui porte le nom de gouverneur qui a participé à la rédaction du « Code Noir » de triste mémoire.

Un autre exemple au ROBERT où malgré toute une campagne de dénonciation un quartier porte encore le nom d'un des plus pervers théoriciens du système esclavagiste, le fameux LYNCH.

Les exemples de telles abominations sont hélas nombreux.

En cette rentrée, pourquoi ne pas assigner comme devoir la recherche dans toutes les communes de notre pays les noms de rues et

lieux portant le nom de personnages indignes d'être honorés et dont l'évocation heurte nos consciences

Sortir de l'esclavage

d'être humain.

A l'occasion de la commémoration de l'Insurrection

de Septembre 1870 il nous appartient de glorifier nos ancêtres en dénonçant tous ceux qui baignent dans ce cloaque colonial, englués dans les bas fonds de la morale.

Momifiés qu'ils sont de fange coloniale, les scrupules se sont éteints dans leur conscience.

A ces aliénés tombés dans les abîmes de l'âme humaine, pour lesquels l'horizon a disparu, disons leur un mot, un mot de Césaire : « ces têtes d'hommes, ces récoltes d'oreilles, ces maisons brûlées, ces invasions gothiques, ce sang qui fume, ces villes qui s'évaporent au tranchant du glaive, on ne s'en débarrassera pas à si bon compte. », un mot de Fanon : « monde de statues : la statue du général qui a fait la conquête, la statue du général qui a construit le pont. Monde sûr de lui, écrasant de ses pierres les échine écorchées par le fouet. Voilà le monde colonial. »

Faisons en sorte que tous, se retrouvent là où est leur place, dans les poubelles de l'histoire !



ÉMANCIPATION DE LA PSYCHIATRIE

« Dans les campagnes, des noirs continuent à couper la canne et ne pensent pas encore à couper la tête de ceux qui ne cessent pas de les trahir ».

Jules-Marcel MONNEROT

L'INSURRECTION DE MARTINIQUE DE 1870

LE ROLE DETERMINANT DE LA GRANDE BOURGEOISIE MULATRE POUR L'ECRASEMENT IMPITOYABLE DE LA REVOLTE POPULAIRE.



Le grand intérêt de l'étude historique c'est de dégager des enseignements pour la compréhension des réalités d'aujourd'hui et surtout pour aller de l'avant.

Pour les combats que nous avons à mener pour la libération de notre patrie l'insurrection de Martinique de septembre 1870 est particulièrement riche d'enseignements.

Il en est un qui mérite toute notre attention c'est l'union sacrée qui s'est opérée entre l'état colonial français, les colons békés et la grande bourgeoisie mulâtre pour l'écrasement dans le sang de la révolte populaire.

1870 Nous sommes 22 ans après l'abolition de l'esclavage. La situation des femmes et des hommes qui avaient été mis en esclavage n'a guère évolué. Leur misère est patente.

Les anciens maîtres esclavagistes qui ont été grassement indemnisés conservent tous leurs privilèges. Ils étalent leur arrogance forts du soutien sans réserve de l'état colonial français, de son administration, de son armée, de sa « justice ». Forts aussi du soutien sans limite de toute la classe politique dont la vocation est de maintenir intact le système colonial.

Malgré ce contexte marqué par l'asservissement des masses populaires il y a des injustices qui ne passent pas et qui font déborder le vase de la colère. C'est le cas de l'affaire LUBIN.

Léopold LUBIN est un jeune homme noir de 22 ans qui en février 1870 sur la route du Marin est pris à partie par deux hommes blancs, Augier de Maintenon aide commissaire de la

Marine et son compagnon Pellet de Lautrec.

Ces derniers qui considèrent que LUBIN ne se presse pas pour leur céder le passage le jettent de cheval et le cravache.

Manière de le faire respecter les blancs.

LUBIN blessé dans sa chair frappe à toutes les portes de la « justice » pour obtenir réparation. En vain. De guerre lasse il décide de se faire justice lui-même et s'attaque le 25 Avril 1870 à Augier de Maintenon. Dans ce cas la réaction de la « justice » est immédiate LUBIN est arrêté, jeté en prison, condamné à cinq années de bague et à de lourds dommages et intérêts.

Cette condamnation particulièrement disproportionnée provoque la colère de la population qui comprend vite que la justice des blancs n'est qu'injuste pour les noirs.

À Rivière-Pilote des collectes s'organisent pour payer les frais du pourvoi en cassation du jugement inique.

Les esprits sont surchauffés. Les provocations du colon béké Codé nostalgique de la période esclavagiste ajoutent à la tension. Des animateurs comme Louis Telga, Eugène Lacaille rassemblent des centaines d'hommes et de femmes décidés de s'en prendre aux blancs et à Codé en particulier qui s'était vanté d'être l'instigateur en sa qualité de juré d'assises du jugement condamnant LUBIN.

Le 21 septembre les manifestants envahissent le bourg de Rivière-Pilote puis se lancent à la recherche de Codé qui alerté a déjà pris la fuite.

L'insurrection gronde. Le maire supplie le gouverneur d'envoyer des renforts pour écraser la révolte. Des habitations sont incendiées dans plusieurs communes du sud. Des milliers de personnes s'engagent dans la lutte, particulièrement des jeunes, des ouvriers agricoles des petits cultivateurs, des artisans, des immigrés africains récemment arrivés.

L'ardeur des femmes au combat est remarquable.

L'INSURRECTION DE MARTINIQUE DE 1870

Les exploiters békés sont aux abois. Le gouverneur mobilise ses troupes de soldats et de marins.

Il se rend vite compte que ce ne sera pas suffisant pour mater la révolte. Il fait alors appel aux volontaires civils. En clair il lève une milice. Qui compose cette milice ?

Des békés et autres bourgeois blancs décidés à casser du nègre mais aussi ceux qui se désignent eux-mêmes comme anciens libres de couleur pour bien marquer leur différence avec les noirs nouvellement libérés.

Cette « élite » de mulâtres se sent proche de « l'aristocratie blanche » et rêve de lui ressembler.

Elle adopte ses mœurs, son mode de vie autrement dit elle se créolise. Elle est créole.

Dans cette milice on compte aussi des employés noirs et des petits mulâtres enrôlés par leur patron pour la sale besogne.

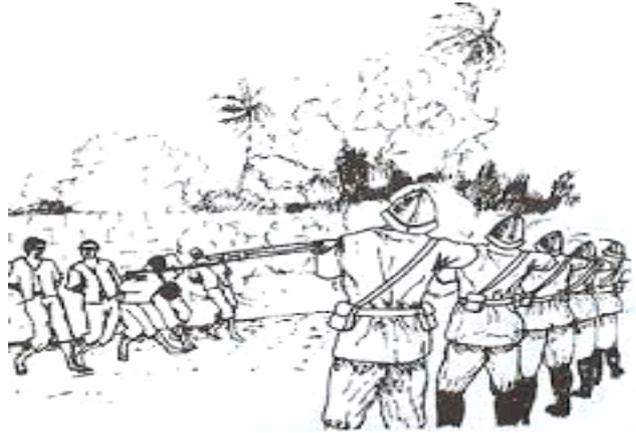
De fait ce sont les grands bourgeois blancs et mulâtres qui reçoivent les ordres du gouverneur qui leur fournit des fusils et des munitions en quantité pour mater des insurgés dépourvus d'armement en conséquence.

Pourchassés par l'armée du gouverneur et les milices, l'insurrection en raison même de son impréparation n'avait guère de chance de triompher ; le rôle de la milice armée par le gouverneur dans la répression reste considérable.

Elle n'hésite pas avec l'aval des autorités à se livrer à de multiples exécutions sommaires qui sont de véritables boucheries.

Même des paysans qui n'ont pas eu un rôle utile dans la révolte sont massacrés. Les exécuteurs pour affamer la population détruisent les jardins, abattent les animaux, brûlent les cases d'ouvriers agricoles et des petits paysans. Dès le 28 Septembre l'insurrection est écrasée mais la répression ne s'arrête pas pour autant. La chasse aux participants à l'insurrection se poursuit. Les emprisonnements sont nombreux avec procès et condamnations à mort.

Il n'empêche que la haine à l'encontre des miliciens qui ont volontairement participé à la sanglante répression est tenace.



Il n'est pas loin le temps où le gouverneur armait les miliciens pour traquer les marrons fuyant l'esclavage. L'histoire s'est répétée avec les mêmes catégories protagonistes. D'un côté les colons békés et les milices avec les gros bourgeois appelés les hommes de couleur libres affublés de quelques serviteurs trahissant leurs frères de l'autre bord, la masse des exploités composée de noirs et de mulâtres pauvres.

C'est un exemple caractéristique de la guerre des classes aux intérêts divergents.

Quels sont ceux qui ont connu la frayeur de leur vie ?

Ceux qui avaient tout à perdre. Les gros possédants bourgeois, gros propriétaires terriens, usiniers, distillateurs, gros commerçants entre autres bénéficiaires de l'ordre colonial. Parmi eux les « grands » mulâtres qui de tout temps ont fait cause commune avec les colons békés pour devenir leur égal.

C'est toute cette classe de la grande bourgeoisie qui n'a jamais hésité à défendre farouchement ses intérêts au détriment de ceux des masses populaires.

C'est elle qui a été porteuse de l'idéologie assimilationniste et du maintien de notre pays sous la domination coloniale française.

C'est en faisant prévaloir ses intérêts de classe que la majorité de notre peuple combattra efficacement l'idéologie assimilationniste mortifère qui conduit notre pays à sa ruine.

Que vive dans nos cœurs la glorieuse insurrection de Martinique de 1870 afin qu'elle éclaire nos combats d'aujourd'hui et de demain.

COMMÉMORATION
DE L'INSURRECTION DE
SEPTEMBRE
1870

PLACE DES
HEROS DE SEPTEMBRE
1870
ICI FUSILLÉS



PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM

9 Impasse du Capitaine Pierre Rose – 97200 Fort-de-France

EMAIL : pkls.matnik@gmail.com SITE INTERNET : <http://www.pkls.org/>



Gloriyé Lé konbatan septanm 1870

LE PKLS REND HOMMAGE AUX INSURGÉ(E)S DE SEPTEMBRE 70

Samedi 21 Septembre 2019

8 heures : Rendez-vous devant la Maison des Syndicats à Fort de France
Dépôt de gerbe, levée du drapeau au " Polygone de Desclieux ".

Dimanche 22 Septembre 2019

8 heures: Départ du Neg mawon pour Caravane Lamentin - Rivière-Pilote

A Rivière Pilote marche vers la stèle dédiée aux combattants.

Avec le soutien de : CNCP - MODEMAS - MPREOM - IKIMA

Wouj -Yè - Nwè Toujou pli wo!



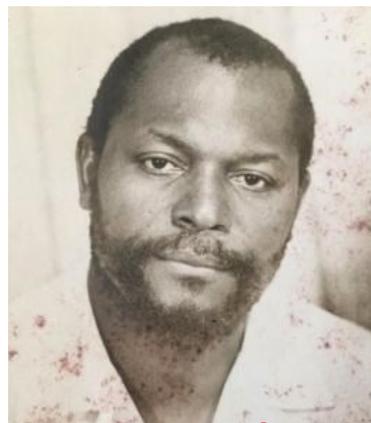
**SUR LA TRACE
DES INSURGÉS
de 1870**
COMMÉMORATION DE L'INSURRECTION DU SUD

**FOK NOU SONJÉ EK GLORIYÉ
LÉ KONBATAN SEPTANM 1870 !**

POUR LA VERITE SUR LE CRASH DU 3 DECEMBRE 1969



Dolor BANIDOL



Euvremont GÈNE

En mars dernier, un comité est né en Guadeloupe avec comme objectif de faire la vérité sur le crash du 3 décembre 1969 au cours duquel ont péri Euvremont GÈNE secrétaire général du PC Guadeloupéen et Dolor BANIDOL, membre du Bureau Politique du PC Martiniquais.

A Paris, une association aussi a été créée.

L'initiative guadeloupéenne est venue de la famille et de proches d'Euvremont GÈNE, ancien secrétaire général du PCG, et de militants du PCG. En France, c'est une partie de la famille de Dolor BANIDOL qui a fait cette démarche.

En Martinique, la famille de BANIDOL et six organisations (APASSEE, CDMT, GRS, PCM, PEYI-A, PKLS) ont participé à la réunion constitutive d'un comité le 2 septembre 2019.

Le PKLS a décidé de participer au Comité pour la vérité sur le crash du 3 décembre 1969, car comme l'a écrit Lénine, seule la vérité est révolutionnaire.

Il existe de multiples ombres ou de nombreux silences sinon de riches non-dits dans l'histoire de notre peuple que nous devons révéler et dénoncer.

Cet évènement, pour beaucoup oublié, avait frappé les esprits il y a 50 ans.



Stelle érigée au Venezuela en mémoire des victimes du vol AF 212

Un avion de la compagnie Air France, vol AF 212, un Boeing 707-320, immatriculé F-BHSZ, Château de Kerjean, qui assurait la ligne Santiago (Chili) vers Paris (France) (via Équateur, Colombie, Venezuela, Guadeloupe, Portugal) est tombé en mer une minute après avoir décollé de l'aéroport Simon Bolivar de Caracas (Venezuela).

A son bord, se trouvaient 51 passagers et 11 membres d'équipage, parmi lesquels les deux dirigeants communistes GÈNE et BANIDOL. Ces deux militants revenaient d'un congrès du parti communiste du Chili.

BANIDOL Dolor Mathieu est né le 21 septembre 1922 au Robert. Il a commencé à militer très jeune chez les communistes, à la section du François. Il y a acquis rapidement d'importantes responsabilités. En 1956, il refusa de se rallier à Césaire après la démission de celui-ci. Lors de la création du PCM, en 1957, il allait accéder au comité central. Par la suite, en 1960, il fut élu au Bureau Politique. Implanté dans les milieux agricoles, il allait jouer un rôle dans la création des premières SICA. Il eut l'occasion de faire des déplacements internationaux pour le PCM dont à Cuba et en URSS.

Sa mort a été un coup dur pour la section communiste du François. D'autant qu'elle est intervenue à la veille de la bataille municipale qui eut lieu en mars 1971 et vit, pour la première fois, la liste socialiste menée par Wan-Ajouhu devancer celle du PCM menée par Platon.

POUR LA VERITE SUR LE CRASH DU 3 DECEMBRE 1969

Notre Parti est en deuil
**Notre camarade
BANIDOL Dolor,**
membre du Bureau
Politique du P.C.M
a péri dans la
catastrophe aérienne
de Caracas

UNE du journal JUSTICE décembre 69

Il reste que ce drame a toujours laissé planer un doute. Dans les milieux communistes, le crash de 1969 a toujours été considéré comme suspect. Dans un entretien recueilli par la sociologue Esmeralda pour son livre sur la vie de P. Duféal, André Constant dit que le crash était en fait un attentat de la CIA.

Comme dit ci-dessus, ce drame de 1969 fait partie de toute une série de faits de notre histoire qui sont restés obscurs. Pour la période contemporaine à partir de 1969, souvenons-nous de la mort de G. Nouvet en 1971 ou de Marie Louise en 1974... Pourquoi, comment, par qui ont été tués ces jeunes ou militants martiniquais, des questions qui restent un mystère près d'un demi-siècle après. Nul doute que le pouvoir colonial connaît la vérité et qu'elle doit se terrer dans des archives classées « secrètes » et bien gardées.

Pour le crash de 1969, il est établi qu'il existe des documents archivés où se trouve une enquête réalisée par les services français, enquête qui considère que la thèse la plus probable est celle d'un attentat à la bombe.

Au vu des éléments apparaissant dans divers documents de nombreuses questions restent posées et il est nécessaire d'y apporter réponse. Rappelons que cette période était celle de la guerre froide, d'une répression multiforme et d'opérations diverses menées par les services secrets français et étasuniens contre les militants anti-impérialistes, anticolonialistes, communistes.

En juillet 2017, plusieurs syndicats français

de l'aviation civile ont fait une déclaration commune révélant non seulement cette enquête mais aussi qu'elle était archivée et couvert par le secret de la défense nationale.

Quel est le sens d'un tel classement quand nous sommes en présence d'un vol civil d'Air France n'ayant apparemment aucun rapport avec l'armée ou la défense nationale ?



Quel secret invouable y avait-t-il (et y a-t-il toujours) à cacher qui puisse justifier qu'il faille attendre 60 ans (donc 2029) pour connaître « la vérité » ?

Et quelle vérité ?

Car, si c'est un attentat ou s'il y a un soupçon d'attentat, pourquoi et au nom de quoi les autorités françaises auraient-elles décidé de cacher la vérité et de ne pas permettre que justice soit faite.

Il est donc totalement légitime que les familles des passagers et donc les familles BANIDOL et GÈNE réclament la levée de cet insolite « Secret de la défense nationale » pour connaître la vérité.

Le PKLS soutient cette démarche car l'attitude du pouvoir colonial dans ce drame comme en d'autres occasions est empreinte d'un mépris caractéristique inacceptable et démontre son incapacité à défendre vraiment les intérêts des martiniquais ou des guadeloupéens.

En solidarité avec ces familles et pour notre dignité exigeons la vérité !



Latilié li épi matjé lang kréyol Matnitjé Mònwouj.

Latilié li épi matjé kréyol ka woulé mònwouj dépi 2015. Sé lasosiyasion BLO-GODO ki mété'y doubout anba lopsion « *Sanblaj Pou fè Kréyol Lékol* ». Moun té ka trouvé, li épi matjé lang matinitjé rèd kidonk larel latèlié-a sé tiré vwèl-la anlè'y pou nenpot matinitjé sa li épi matjé lang-li. Lè latèlié-a koumansé lanné2015 té ni an tjenzen moun. Ni kat lanné atjolman, latèlié-a ka koumansé an mwa févriyé pou bout mwa jen, ni dis séyans kivedi dé adan chak mwa-a pandan dézè lé sanmdi aprémidi. Dènié séyans-la toujou ka bout épi dé moun envité kontel : matjé, konséyé pédagojik kréyol lékol, manb sanblaj... Sé adan séyans-tala yo ka montré sa yo ritjenn kisiswa adan matjé-a, kilti-a, yo ka li teks, chak moun ka risivwè an biyé man té la, sé kon an diplòm pou di yo suiv tout sé séyans-la, é sa ka bout épi an ti brè-manjé.

Lanné 2019 nou koumansé pa koté 9 févriyé pou bout 22 jen. Té ni an trantèn moun sèten ki té za la, dot nouvo. Pami yo ni enpé ki za laritret sé jenn-lan pito ra, té ni osi senk fransé ki pa sa palé épi konprann kréyol. Dé sanmdi chak mwa yo té ka pòté kò yo la épi tout kontantman yo. Primié jou-a latélé matinik té la é dènié jou-a sété jounal frans-antiy.

Pandan sé séyans-la nou té ka travay gramè kréyol ; kouman lang-la ka matjé kouman i ka li, an menm tan nou té ka bokanté asou kilti-a yonn té ka pòté ba lot sa i konnet.

Anmizi anmizi sé séyans-la té ka woulé, sé moun-la té ka dékouvè ki lang matinitjé té pli fasil té ni mwens konplikasion ki lang fransé-



a ; an lang kréyol an son toujou ka matjé an sel manniè, kontel (in, em, ain, aim, ym, en, ein, im... an fransé) an kréyol sé EN, kisiswa mo-a. Apré dis séyans tout moun rivé li

teks ouben matjé fraz.

Pou dènié jou atilié-a té ni dé matjé : Jid DURANTY épi Jala LAFONTAINE, an konséyé pédagojik an lang épi kilti kréyol : TIMON té ni osi prézidan Sanblaj ki animatè lang épi kilti kréyol lékol, misié LOUIS SYDNEY ki vini épi anlot manmay Sanblaj.



Avan rimet sé biyé man té la (diplòm) ki té ni an pli bel fidji lanné tala pas anlè'y matjé « **Eben ében ! jòdi man sa li épi matjé lang kréyol Matinik, fout sa bel ! Man kontan toubannman.** » pou té wè wotè sa yo ritjenn, fo chak moun té tiré an ti papié matjé kontel : Ba nou an reg ou konnet pou matjé épi li lang kréyol-la ; mofwazé : ce qui est à toi t'appartient ce qui n'est pas à toi ne t'appartient pas, ouben ba twa pwoveb kréyol ka palé di makak ; ba non kat matjé kréyol Matinitjé ouben ankò li an teks...

Apré ti ekzèsis-tala tout moun trapé biyé-yo. Nou kouté sé moun envité-a, JALA jis ban ou an ti kout marionet. Nou voyé an bel woulo bravo, tout moun té kontan toubannman é poko paré pou sispann latilié-a.

Kon dabitid nou bout épi an bel bokantaj.

An bel woulo bravo ba liannaj Sanblaj épi Blogodo. Sa potalan chak matinitjé sa li épi matjé lang Matinitjé, sé lang-nou.

Pou Blogodo : Polet



LANG RÉJIONAL FRANSE : KOKORIKO POU AGRÉGASION NAN LANG KRÉYOL?

Agrégasion sé yonn di pli wo konkou an- didan lédikasion nasional franse pou vini pwofèsè kolej, lisé, ouben linivèsité, sé an konkou ki ni fos li, ki ni wotè'y, sé an bel pòmision pou sa ki trapé'y, konkou agrégasion wè jou an Frans pa koté 1766.

Pou lanné 2017 ministè franse mété dou- bout an lagrégasion pou « lang Lafrans » ki- védi « les langues de France », sé an bon ba- gay pas ni lontan anlo konbatan ka goumen pou sa, sé dé konba ki red mé ki bel, menm manniè yo grenyen pou ni CAPES kréyol sé menm manniè yo grenyen pou agrégasion-an.

Mé ni dé bagay pou nou sav, tou douvan agrégasion-tala ka rantré andidan **konkou nan lang réjional franse kon :**

Bask, Brèton, Katalan, Kows, Kréyol, Oksitan lang dok, Tayisien

Sé sa ki matjé andidan prèmiè awtik arété 28 désanm 2009 asou « Seksion lang vivan andé- wò » yo mété anplis « **Seksion lang Lafrans** ».

Sa vré ni anlo moun Matinik, militan ou pa militan, pou lang-lan sa pa ka pété tet yo pies toubannman, yo ka chanté kokoriko menm si jòdi Matinik pa réjion yo mété-y kolektivité, kisiswa dépatman, réjion, kolektivité tou sa sé floriti léta franse kolonial ka mété doubout épi konplisité dézoutwa moun matinik pou apiyé anko plis prézans li, é sa ka ba anpil moun les- pwa mal papay.

Lot bagay-la, sé ki sa nou matinik ka fè pou lang-lan vansé ? Es nou ka atann yen ki asou kannari belmè ?

Lékol, kolej, lisé, linivèsité, lang matinitjé-a ka fè chimen'y kon i pé asou fos kòy ; menm si ni dé radio épi dé sit ka ba lang-lan an balan, menm si ni dé asosiyasion ka katjilé asou lang- lan, menm si ni dé matjè ka ba nou dé zouti pou aprann pli bien lang-lan, tou sa pa ni pies gwo motè dèyè pou ba an fos.

Fos-la lang matinitjé-a bizwen nou za las ré- pété'y sé an fos politik, jòdi sé éli la CTM sé dé sakré krapon, yo tout sèvi lang-lan pou pé ni an bilten vot pou rantré la CTM kon : *Ba péyi- a an chans, Gran Sanblé, Nou tout kapab, Nou pep la*, alè la CTM sé an gran manjé kochon épi *Gran sanblé pou ba péyi-a an chans*.

Mi sel bagay la CTM fè épi lang-lan, konmen fwa moun za mandé oti zafè Lofis-la ki té adan pwogram gran sanblé-a ? Kouman ou lé Mati- nik vansé si an tet péyi-a nou ni dé nonm é dé fanm ka fè tou sa yo pé pou fè Makon épi léta kolonialis franse plézi, sé vakabon-an épi vakabòn -lan ké ni toupé fè lestomak pou di : « jòdi nou kontan nou rivé fè léta franse ba nou konkou agrégasion kréyol », sakré bann asimilé !

Toutan nou ké rété anba lopsion léta kolo- nialis franse, lang matinitjé-a pé ké vansé pies toubannman kon i pou vansé, antouka ayen pa ka anpéché manmay Matinik ka défann lang-lan sanblé pou mété doubout an bagay kon an lofis ouben an lakadémi pas nou ni asé moun solid an péyi-a, sa vré ni zafè lajan-an mé nou pé fè an démonstraksion san lapérozi- té papa blan-an, **é sel manniè nou pé ped konba-tala sé si selman nou pa pran'y.**



KRÉYOL PA KOTÉ KIBA

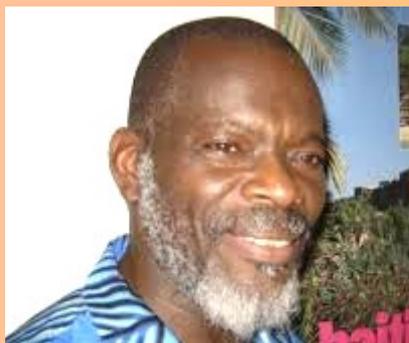
Hilario Batista Félix, sé Direktè dépatman Kréyol nan Radyo Laavàn, péyi Kiba. Li sé yon kiben natifnatal desandan ayisyen. Men, sé di pou li di ou, li pa fèt Ayiti; Tout nanm li, tout kò li, tout jes li, tout mannyè li, sé tradisyon ak kilti ayisien .

Yon seri nèg

Jodi a m te reveye nan yon gwo somèy
M t ap salye yon seri nèg
Wi papa men non yo
Boukman
Makandal
Tousen Louvèti
Kapwa Lamò
Kote ou kite Aleksann Petyon ak Anri Kristof
tande non
nèg sa yo fè nan ti péyi nou an
ayayay se yon paket istwa
lè nou fini lonmen non yo
Nou fin pale nèt
Anvan m kouche fòk m di yo
Bonswa papa mwen yo
bonswa
bonswa rete non
Bonswa

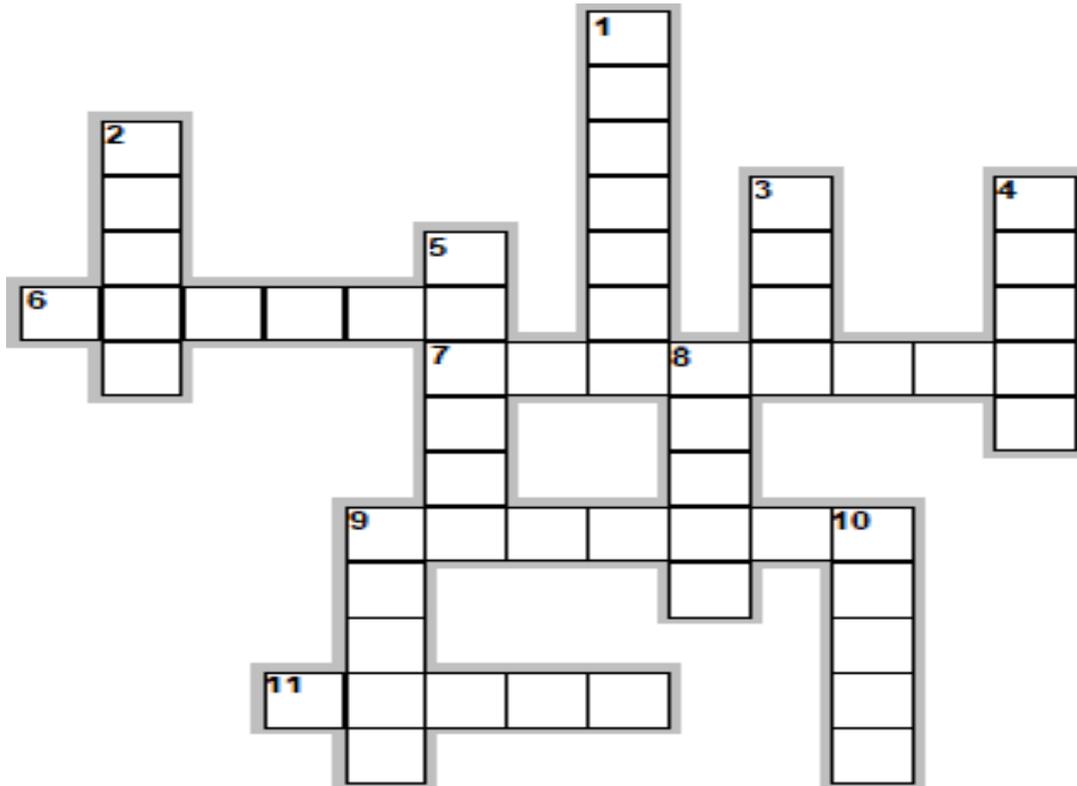
Porézi-tala sòti andan an liv Hilario matjé :

Nostalji san pwèn ni vigil



Hilario Batista Felix

Mo kwazé gawoulé septanm 1870



Kouché

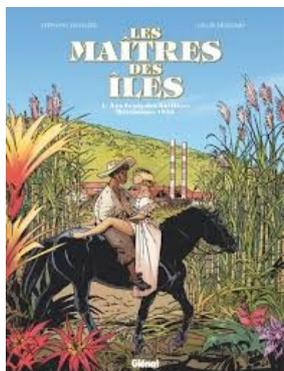
- 22 septanm 1870 lè yo poklamé larépublik moun sanblé an bouk Lavièpilot pou mandé dézawmé sé blan-an, ladjé Léwopol Liben épi koupé tet Kodé é koté névè diswè yo brilé bitasion-tala.
- Misié té ni anlo ganm, i té rasis, séléra sé té an fonksionè léta fransé adan lamarin, sé li ki blijé Liben ba'y lè épi di'y bonjou.
- Sé koté-tala Lavièpilot dépi 24 septanm ni an kan épi 600 konbatan ki wè jou épi 2 mapipi, misié Telga épi misié Lakay.
- Toupandan Matinik travayè doubout, an Fwans1er septanm 1870 sé adan vil fransé-tala Lapolis fouté Lafwans épi Napoléon 3 an bel volé, ki fè déziem républik fransé disparet lamenm tou, sé konbatan Matinik té kontan toubannman.

Doubout

- Sé koté-tala pa bò Dékliyé an désanm 1871 yo fiziyé 5 konbatan panmi sa yo kondané a mò, sé koté-tala nou ka alé chak lanné pou sonjé.
- Panmi lé 90 moun yo vréyé alé o bagn, sé koté Nouvel Kalédoni yo vréyé konbatan-tala, i vréyagé asou menm bato-a ki lwiz Michel.
- Asou bitasion Lamoni boug-tala vréyé an drapo blan monté lè 21 janvié 1870, sé li ki andan jiri blan-an fè yo mété Liben lajol; sonjé sé pa mwen ki koupé koko..
- Boug-tala té ka viv épi Limina Sofi sé té kotjibin li.
- Si ni an fanm djok ki té douvan adan konba 1870 Lavièpilot sé bien li, douvan tribinal rasis fransé-a yo di sé li ka tjenbé flannm difé-a pou sanblé moun toupatou ,magré i té ansent yo vréyé'y Lagiyàn é sé la i mò.
- 20 septanm 1870 lawmé kolonial fransé fouté bon fè, yo tjwé bon moun é pami sé vayan konbatan-an ni yonn jis jòdi yo pa touvé, sonjé nou sé ich....
- Sé jennjan-tala ki lè 19 févriyé 1870 limen primié boukan-an lè an boug blan a chouval blijé'y ba'y lè épi di'y bonjou, jenn boug-la pa pran wotè misié ki fè boug blan-an fouté'y bon kravach é sé la bagay-la pété.
- Vayan konbatan, yo di i té djenbwazè, i té ka sanblé ti agrikilté, moun lakanpann, tout travayè latè pou di yo nésésité pran tè sé bétjé-a pou pawtajé épi riwè woté lajan sé travayé-a asou sé bitasion-an.

CHRONIQUE : Des livres à lire !

« Les Maîtres des Iles » (Tome 1) de S PIATZSEK et G. MEZZOMO (Editions Glénat)



Coup sur coup c'est la 2^{ème} BD sur l'histoire de la Martinique.

En juillet, nous vous parlions (en mal !) de Rhum Héritage. Voici donc « les maîtres des îles ». Manifestement moins réactionnaire et donc plus lisible sans devoir se frapper la tête contre les murs à chaque page. Il reste quand même quelques points communs problématiques.

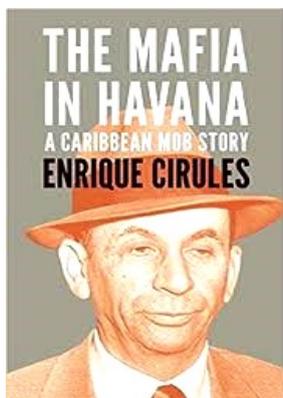
En premier lieu, l'absence totale de crédibilité de l'histoire. Nous avons un Père Labat débonnaire et quasiment humaniste. Là nous avons la petite fille de l'esclavagiste Huc (massacreur du 22 mai 1848) qui serait éprise de liberté, forniquerait avec un jeune esclave et fréquenterait les mulâtres Volny et Pory-Papy ! Difficile d'y croire.

Deuxièmement, dans les deux ouvrages, tout est vu avec les yeux du blanc ou d'un maître (ou d'une maîtresse). Pas de point de vue de l'esclave. On retrouve aussi une présentation extrêmement négative des « mawon » et un positionnement de soumission des autres esclaves. Le seul frémissement qu'on peut ressentir, c'est l'exposé par Pory-Papy et Volny (assassiné à la fin du livre) de leur opposition à l'esclavage au bénéfice d'un capitalisme pur et dur. On peut d'ailleurs s'interroger sur la pertinence historique d'une telle thèse quand on sait que les « ventrales » ne sont apparus que sous la période de Napoléon III.

Il reste quand même que les dessins sont beaux et l'illustration de qualité.

Si vous le voulez, lisez.

« La mafia à la Havane » de E. CIRULES (Editions Océan)



Le livre n'est pas récent. Son auteur, un écrivain cubain, a obtenu pour cet ouvrage le Prix de las Casas de America en 1994. Il est aussi difficilement trouvable en Martinique.

Il n'empêche que sa lecture permet de disséquer la politique tripartite (services spéciaux des USA grandes sociétés US et mafia) menée à compter des années trente pour faire de Cuba un appendice de l'impérialisme Yankee.

On comprend pourquoi les USA, de la mafia à l'administration, n'ont pu admettre la révolution de 1959 car ils y ont perdu gros.

Aujourd'hui encore, la politique américaine vis-à-vis de Cuba est inspirée de cette arrogance à vouloir transformer ce pays en vaste maison de passe et de blanchiment de l'argent sale.

Hasta la Victoria, Siempre !

A lire.

LE FRANC CFA : UN PARADOXE UNE MONNAIE COLONIALE POUR DES PAYS INDÉPENDANTS!



La monnaie appelée « Franc CFA » (FCFA) est utilisée dans 15 pays africains indépendants : Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Bénin, Guinée-Bissau regroupés au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) d'une part et d'autre part Cameroun, Centrafrique, République Populaire du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad, regroupés au sein de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ainsi que les Comores. Ces institutions ont été créées par la France afin de maintenir une main mise sur ces pays d'Afrique francophones qu'elle considère comme une chasse gardée héritage de la colonisation.

Depuis longtemps cette monnaie, est l'objet d'un débat controversé épisodique et dans les derniers temps les discussions sur le FCFA se multiplient sur sa réalité, les avantages et les difficultés qui en résultent pour les pays africains et pour la France

Qu'est ce que le franc CFA ?

A l'origine le franc CFA signifiait franc des « Colonies Françaises d'Afrique ».

Il était un produit de la colonisation, un des outils de l'arsenal mis en place par le pouvoir colonial français pour maintenir son système de domination totale.

Lors de l'accession à l'indépendance des pays africains, par un tour de magie il s'est appelé toujours « franc CFA » mais ce qui signifie alors franc de « Communauté Financière Africaine » pour l'UEMOA et franc de « Coopération Financière en Afrique » pour la CEMAC. Mi kout welto, ou wè'y ou pa wè'y !!

Après la Guerre 39-45 la « France généreuse » « reconnaissant » l'apport des Africains à la lutte contre le fascisme, créait le franc CFA, prétendant offrir à ces peuples une monnaie forte rattachée au franc français, ce qui était sensé lui garantir une stabilité et qui devait favoriser les échanges entre les pays de la zone « franc » d'une part et d'autre part entre les pays de la zone et la France, métropole coloniale, dans un intérêt mutuel.

En réalité elle a tout fait pour

La France ayant intégré l'Europe, l'Euro s'étant substitué au franc français, le CFA s'est trouvé rattaché automatiquement à l'Euro. Cela ne signifie pas que le FCFA vaut ni le franc français ni l'Euro car l'Euro vaut 656 FCFA, mais il a un taux de change fixe c'est-à-dire qui ne fluctue pas comme les changes entre les devises, puisque en réalité il n'est pas une vraie devise et on pourrait dire que ce n'est pas une vraie monnaie.

Voici une monnaie créée par la France, fabriquée en France par la banque de France, contrôlée par la France, avec une valeur décidée par la France comme en 1994 quand la France a dévalué le FCFA de 50% (*opération faite en accord avec la Banque Mondiale et le FMI et qui a permis des magouilles de grande envergure permettant à dirigeants africains, ministres français, « expatriés » français, opérateurs de la Françafrique, intermédiaires tous ordres de se remplir les poches quand les masses*

voyaient leur revenus fondre de moitié).

Elle est présentée comme cogérée



LE FRANC CFA : UN PARADOXE UNE MONNAIE COLONIALE POUR DES PAYS INDÉPENDANTS!

avec le Trésor français, or là aussi, welto ! car c'est plutôt de contrôle voir de confiscation qu'il s'agit puisque les pays concernés doivent maintenir, en dépôt permanent, 50 % de leurs réserves de change au Trésor français. Cette disposition est présentée comme une garantie de stabilité pour la convertibilité de leur monnaie pour les pays africains, pour les prémunir contre une cessation de paiement, pour les assurer de bénéficier d'argent disponible pour leur économie, leur commerce, leur développement. En réalité c'est la moitié de leur capacité financière qui est gelée aux mains de la banque de France.

Selon l'accord existant la France et les banques centrales de l'UEMOA et de la CEMAC (celles-ci possèdent des comptes au Trésor français comme n'importe quel client) quand elles ont besoin de devises, euros..., en urgence, le Trésor français leur avance jusqu'à une certaine somme considérée comme un découvert, (une faveur comme celle que vous fait votre banque – avec intérêts bien sûr là aussi) ou leur fait un prêt avec des intérêts définis par le Trésor français. Bien entendu comme il y a de l'argent en dépôt la France verse des intérêts comme n'importe quelle banque à un client.

Les prêts sont accordés aux conditions définies par le Trésor français à des taux d'intérêts plus élevés que sur le marché financier international: pour des opérations considérées comme basiques pour le fonctionnement de la société de ces pays, les prêts sont bas,

en général le double mais quand il s'agit de projet de développement la France établit le niveau des taux selon son appréciation en fonction des intérêts que la



France va en tirer.

En réalité cet argent en dépôt, représente une somme considérable Ce sont des milliards d'Euros et ce sont des milliards et des milliards de FCFA que la France prête aux pays de la zone franc...

Ces opérations obscures sont les moyens de favoriser la corruption active ou passive à grande échelle, avec des bénéficiaires des 2 cotés, dirigeants français d'un côté, dirigeants africains de l'autre, avec en plus des intermédiaires spécialisés(dont les noms reviennent souvent Bolloré, Balkani...) qui interviennent tant pour des transactions de divers ordres que ce soit pour des entreprises privées ou des structures publiques comme les grandes entreprises françaises dont les noms apparaissent souvent comme ELF, TOTAL, AREVA, URAMIN,..... dont les intérêts sont protégés par les forces de l'armée française et leurs complices dans une grande partie de l'Afrique francophone.

Tout cela se fait avec la participation de l'Agence Française de Développement (AFD) que les dirigeants de la CTM chez nous ne cessent de nous vanter leur mansuétude pour nous accorder de l'argent ! L'AFD est par exemple actionnaire de société d'HLM chez nous et on nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour le logement social ?! Serions-nous dans un scénario de Dr Jekyll et Mr Hyde ?

Ki welto ka woulé la ?

Le rattachement au franc français ou à l'Euro a permis une stabilité du franc CFA en comparaison à la majorité des monnaies qui sont caractérisées par une instabilité, des fluctuations majeures et des dévaluations importantes qui affectent gravement les conditions de vie des peuples des pays touchés en parti-

LE FRANC CFA : UN PARADOXE UNE MONNAIE COLONIALE POUR DES PAYS INDÉPENDANTS!



culier les masses populaires, les plus déshérités. Mais le franc CFA de par son accolement à une monnaie forte ne joue pas en faveur des pays qui l'utilisent, pour agir de manière optimale pour un développement adéquat en fonction de leur économie. Ils se trouvent souvent désavantagés par rapport à leurs voisins ou concurrents hors zone franc CFA.

L'analyse de la réalité du FCFA nécessite encore des développements pour des conclusions concrètes quant aux solutions à apporter mais ce qui est clair c'est que son rôle est nuisible pour les pays où il a cours, utile pour la France et que cet état de fait est un anachronisme digne du désordre colonial et constitue un scandale.

Puisque Macron est encore aux commandes de la France devons nous lui rappeler que lorsque dans la lignée de tous les présidents de sa République il plonge dans l'abécédaire raciste méprisant pour parler de l'Afrique et dire que les problèmes sont dus à tous les trafics et toutes les déviances précisant entre autres : « *Quand des pays ont encore aujourd'hui 7 à 8 enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien* », il sue le racisme colonial qui a toujours présidé à la politique française depuis des siècles, lui l'avorton financier de la banque Rothschild serviteur des plus riches n'a t il pas mesurer l'impact négatif de la monnaie coloniale FCFA sur la vie des masses populaires des pays qui y sont soumis.

N'a-t-il pas compris que la monnaie d'un pays doit lui permettra d'agir afin de défendre ses intérêts, qu'elle a un rôle dans tous les domaines, économique, politique, social, culturel, écologique... et que le FCFA

dispositif imposé aux pays dominés au lieu de permettre leur développement, entrave la mise en adéquation des ressources de ces pays, humaines, naturelles, financières, les maintient dans un sous développement chronique.

A lui comme aux autres qui utilisent le vocable de « postcolonial », le FCFA est un exemple flagrant du colonialisme qu'exerce la France sur les peuples africains et ailleurs dans le monde avec comme conséquences, l'exploitation éhontée des richesses naturelles, les inégalités sociales, le chaos du à ses ingérences intempestives, l'instabilité permanente, les conflits, les guerres... Une fois encore là aussi ce qui est présenté comme bénéfique par la puissance oppressive est un mirage qui cache un piège bien néfaste.

Puisque Macron a dit qu'il allait mettre un terme à la Françafrique ne pense t il pas que la page du franc CFA doit être arrachée ?

Il est temps que les pays d'Afrique tous ensemble se donnent les moyens d'imposer leur volonté d'émancipation et ne donnent pas l'impression d'accepter une servitude volontaire.



La SAGA du rhum.



Le rhum est apparu à la Martinique au XVII^e siècle. Simple et médiocre eau de vie, résidu de la production de sucre, il servait de médicament à multiples usages et de boisson de mauvaise qualité. Le phénomène de la distillation l'a fait devenir un alcool pur de qualité capable de concurrencer les cognacs et armagnacs français. Au fur et à mesure du temps, le rhum est entré dans la culture martiniquaise en devenant un élément incontournable, se retrouvant dans toutes les composantes et classes du peuple martiniquais.

Sa production et sa consommation ont toujours été extrêmement réglementées par l'administration coloniale puisque cette dernière voulait empêcher l'ivrognerie des nègres et leur usage inconsidéré de cet alcool. L'exportation en masse de la production est un phénomène récent. Elle a connu ses heures de gloire au début du siècle dernier avec la première guerre mondiale. L'armée française avait besoin d'alcool pour empêcher les soldats de trop réfléchir et son dévolu était, du fait du rapport qualité/prix, tombé sur le rhum. C'est à cette période qu'est apparu la

réglementation sur le contingentement, autrement la détermination par l'administration coloniale de la quantité d'alcool qui pouvait être produite dans chaque colonie. La « guéguerre », de l'année dernière avec la production guadeloupéenne, finalement gagnée par les rhumiers martiniquais, est une illustration du caractère encore contemporain de ce contingentement. Aujourd'hui la part de la Martinique sur le contingent de rhum qui peut être produit est de 45%. C'est 35% pour la Guadeloupe.

Ce n'est que récemment que le rhum, l'alcool le plus bu au monde, a commencé à être présenté comme une production d'exportation de consommation et même comme un produit de luxe. Ce choix économique est apparu sous le septennat de Giscard d'Estaing (la Martinique a commencé à être présentée comme une « terre de rhum ») et a été poussé par la caste béké qui a toujours joué un rôle prépondérant dans la production rhumière. La création par un décret du 5 novembre 1996 de l'AOC Martinique a été l'aboutissement logique de ce choix économique. Il permettait de distinguer le rhum agricole martiniquais des autres productions faites en France ou dans d'autres régions du monde. La création du sigle AOC a été déclinée dans le même temps où sont apparus d'une part une offensive pour l'exportation de la production (aujourd'hui les $\frac{3}{4}$ de la production sont exportées vers l'Union Européenne) et d'autre part la construction d'une mythification du rhum avec l'ouverture des distilleries-musées, des lieux de vente sur place, des projets de cité de rhum, la création de « gouteurs » de rhum etc...

Le rhum agricole AOC de Martinique comporte deux caractéristiques. Il est fabriqué près du lieu de là où est cultivée la canne et à partir de jus de canne. Il se distingue ainsi de la plupart des autres rhums faits à partir de mélasse qui est un résidu de la production du sucre. En Martinique, sauf pour la production du Galion (Grand Arôme et Grand Fal) dite



La SAGA du rhum

LE CONTINGENT

Il est fixé par l'Union Européenne. Les colonies françaises ont le droit de produire 144.000 HAP (chiffre de 2017). La Martinique se taille la part du lion, 44,8% soit 64.116,88 HAP.

La Martinique produit donc environ 33% de sa production hors contingent, autrement dit avec une taxation plus importante.

« industrielle » ou « traditionnelle », toute la production est du rhum agricole AOC.

L'«AOC Martinique» concerne 23 communes. Comme pour toutes les « AOC » (Appellation d'Origine Contrôlée) il y a des règles à observer : la variété des cannes, le mode de plantation, l'irrigation, les sols, le rendement maximum à l'hectare, la délimitation de la zone, la durée de la fermentation, les caractéristiques de la distillation... des contrôles et des analyses de qualité sont faits régulièrement. Normalement, chaque rhum AOC est censé respecter des règles définies.

La production de rhum en Martinique est de près de 100 000 hectolitres d'alcool pur (HAP). C'est son contingent. Elle est en augmentation constante Ces dernières années (85.366 HAP en 2012, 89.138 en 2016 avec un tassement en 2017 de - 3,5% mais la profession a un stock important si bien que la même année les exportations ont augmenté de 3%).). 85 à 90 % de la production est composé de rhum agricole. En fait, elle doit être surement plus élevée car il existe un trafic consistant à faire venir de Guadeloupe de la mélasse pour la fabrication du rhum car, comme pour le sucre, la production de canne est insuffisante (17% de la surface agricole utile est consacré à la canne à sucre, ce qui est au-dessous de ce qui est nécessaire pour la fabrication du rhum et du sucre). Ce trafic est porteur car avec la qualification AOC le rhum « produit » en Martinique peut être vendu plus cher.

Le rhum est commercialisé sous différentes catégories : Blanc, Paille, Ambré, et Vieux. Logiquement, ce qui distingue ces catégories (à l'exception du blanc) c'est le temps plus ou moins long passé dans des futs de vieillissement. Ces rhums sont aussi commercialisés avec divers degrés d'alcool. Depuis quelques

années avec l'objectif de faciliter l'exportation et la commercialisation en Europe (les alcools forts y sont moins prisés), certains producteurs martiniquais ont créé une déclinaison de boissons alcoolisées à partir de rhum mélangé avec des fruits. Il y en a actuellement des dizaines avec des modifications permanentes. Il suffit d'aller dans un hypermarché pour s'en rendre compte. Cela pousse à la consommation d'alcool au sein de la jeunesse sans que cela n'inquiète les autorités sanitaires.

Si au début du 20^e siècle avant l'éruption de la Montagne Pelée la Martinique comptait environ 150 distilleries dont plus d'une vingtaine à Saint Pierre (aux lendemains de la seconde guerre mondiale, il y en avait encore une cinquantaine), aujourd'hui seules 7 distilleries (**Saint James, Depaz, Simon, Favorite, JM, La Mauny, A 1710, Neisson**) fournissant tout le rhum dit agricole (AOC) fument encore (85% de la production) et une, Le Galion, fabrique du rhum dit « traditionnel » ou « industriel » (15%) mais à l'exportation le rhum industriel c'est 55% du contingent. C'est le groupe COFEPP La Martiniquaise, Bardinnet) qui a la main sur le secteur d'exportation.

Il y a donc largement plus de marques de rhum (près de 200 avec toutes les déclinaisons) que de distilleries, ce qui entraîne, comme nous verrons ci-dessous, une opacité dans le secteur. Il faut donc bien comprendre qu'il y a les distilleries, qui sont les outils de production, contrôlées par des sociétés et les productions (les rhums) qui sont contrôlées par d'autres structures. Une seule distillerie peut faire plusieurs rhums différents qui appartiennent à des sociétés différentes. Pour compliquer le tout, les terres où sont plantées les cannes n'appartiennent pas obligatoirement à la société contrôlant la distillerie ou à

La SAGA du rhum

celle contrôlant la fabrication de rhum. Nul doute que ces imbroglios sont volontaires.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Elle est assez simple et conforme à notre situation de colonie : la quasi-totalité de la production et de l'exportation du rhum est aux mains des békés et de sociétés françaises ou multinationales.

Si la Martinique est « terre de rhum », le rhum martiniquais n'est pas aux martiniquais.

La production se répartit ainsi :

Les rhums **LA MAUNY, TROIS-RIVIÈRES, DUQUESNE** achetés récemment par la société Campari (avec une majorité d'actions contrôlés par le capital italien), appartiennent encore au groupe Cheillon et sont fabriqués à la **Distillerie La Mauny** ce qui constitue environ 25% de la production de Martinique.

« **SAINT-JAMES** », implanté en 1974 à Sainte Marie et « **DEPAZ** » à Saint Pierre (la distillerie appartient à une société située à Blanquefort mais les terres appartiennent à une autre société dite d'exploitation agricole de la Montagne Pelée) sont à la fois des marques de rhum et des distilleries. Elles sont la propriété de « La Martiniquaise » du groupe français CAYARD qui occupe une place dominante avec 44% de la production du rhum, et plus de la moitié du contingent exporté. Ce groupe en dépit du nom n'a rien à voir avec la Martinique, sinon la commercialisation de rhum en France depuis 1934, puis la production du rhum en Martinique. Il est le 2° groupe français dans le secteur des spiritueux der-

rière Pernod Ricard avec plus d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2017, il possède des marques de différents alcools très consommés. Il serait aussi le principal actionnaire du Galion (COFEPP). On dit que la bouteille carrée typique de Saint James fut la première de ce type au monde et a été adoptée pour faciliter l'entreposage sur les bateaux afin de limiter la casse.

C'est la **Distillerie Saint James** qui produit le rhum « **BALLY** » anciennement produit à l'habitation Lajus au Carbet par une famille béké. Cette distillerie fabrique aussi MANIBA, HARDY et MADKAUD et bien entendu SAINT JAMES. Cela en fait au moins 5 produits par la même distillerie et on peut se demander comment les producteurs s'y retrouvent.

Le rhum « **CLÉMENT** » est fabriqué au François à la **Distillerie du Simon** qui a pris une dimension importante depuis que Despointes et Hayot l'ont achetée, le **rhum et la Distillerie « J.M. »** de Macouba, appartiennent au Groupe Bernard HAYOT. C'est au Simon aussi qu'est distillé le rhum « **HABITATION SAINT ETIENNE** » ex « SAINT ETIENNE » du Gros Morne devenu « **HSE** » depuis qu'il a été vendu par Dormoy à José HAYOT qui s'intéresse davantage à autre chose comme les arts et les plantes qu'aux alambics et a préféré confier à son tonton Bernard cette tâche. Ces productions confondues représentent environ 23% du marché.

« J.M. » « *Jénès Makouba* » ou « *Joyau Macouba* » en réalité du nom du premier

QUELQUES CHIFFRES DE 2018

La canne à sucre représente 17,8% de la surface agricole utilisée (22,8% pour la banane).

Si la production de sucre (1009 tonnes) a baissé de 48%, celle du rhum a augmenté de 3%.

La production de rhum a été de 99.306 Hectolitres d'Alcool Pur (HAP).

Le rhum agricole a la plus grande part 89.375 HAP, soit 90%.

17.551 HAP ont été consommés en Martinique (diminution de 12%) et 71.542 HAP sont partis à l'exportation.

Le rhum représente, hors produits pétroliers de la SARA, 22,4% des exportations de la Martinique juste après la banane.

(Sources : IEDOM)

La SAGA du rhum

propriétaire Jean Marie MARTIN, distillé à Fond Prévile a longtemps été confidentiel dans le Nord de Martinique, ce n'est que dans les années 70 qu'il a franchi les frontières nordiques pour être commercialisé et encore timidement à Fort de France. Dans le temps il a fait le bonheur d'autres distilleries qui achetaient une bonne partie de sa production pour bonifier leur rhum.



Le rhum « **DEPAZ** » est distillé à l'habitation la Montagne à

Saint Pierre, sur les flancs de la Montagne Pelée, est à l'origine, la plus ancienne distillerie de Martinique fondée par Duparquet en 1638 (celle d'aujourd'hui est la reconstruction après l'éruption). Modernisée après le dernier incendie, c'est une distillerie qui veut développer fortement le spiritourisme. C'est à la Distillerie Depaz qu'est aussi distillé le **rhum DILLON**.



Le rhum « **La FAVORITE** » appartenant à la famille Dormoy est

fabriqué à la **Distillerie de Gondeau** au Lamentin. Cette production concerne environ 6% du marché. Cette distillerie est peut-être la plus traditionnelle, celle qui a le moins « évolué » depuis que quatre générations de cette famille béké s'en occupent. Elle a la plus petite part du contingent avec 0,3%. Elle semble ne pas respecter les normes en matière d'environnement car chaque année notamment en période de carême les riverains se plaignent et souvent la rivière la Jambette est polluée par ses rejets contaminés où on constate la mort massive de poissons. Elle est accusée de générer des dysfonctionnements au Laboratoire d'hygiène de Martinique récemment construit à côté.

Le rhum « **NEISSON** » produit au Carbet à

la **Distillerie Neisson**, de création récente car fondée en 1932. Fait exceptionnel ; rhum et distillerie appartiennent à une famille martiniquaise non béké, les Neisson. C'est la plus modeste production, environ 2%. Son rhum « zépol karé » est réputé en Martinique comme étant de qualité. Il a été le premier à recevoir le label de rhum BIO AOC en 2016, rhum proposé en blanc et en ambré.

N'oublions pas le dernier né des rhums, « **A 1710** » distillé au François à coté du Simon. Production de prestige avec « La Perle », « Soleil de minuit », i pa fet ba nèg ou pa ka touvé'y an boutik ! Avec une faible production dite artisanale il est consacré essentiellement au spiritourisme et à l'exportation. Est aussi commercialisé un rhum « **CHANTAL COMTE** » i ni tout ganm li !, qui se trouve en épicerie fine et qui vraisemblablement est distillé par La Favorite ou/et Le Simon. Distillerie et rhum « **A 1710** » appartiennent à la famille béké Assier de Pompignan, seigneur et grand propriétaire de la région. La société qui exploite s'appelle REX et elle a obtenu deux appellations « bio » en suite de Neisson.

Comme **rhums « industriel »** ou « **traditionnel** », il y a le **GALION** ou « Baie du Galion » ou « Grand Fond Galion » qui a fait sa réputation avec son « Grand Arome » encore recherché aujourd'hui pour sa saveur très prisée dans la production alimentaire et parfois utilisé pour aromatiser d'autres rhums.

LA REPARTITION DU CONTINGENT ENTRE DISTILLERIES

SAINT JAMES :	23%
DEPAZ :	21,9%
LA MAUNY :	18,5%
SIMON :	13,5%
JM :	4%
NEISSON :	1%
LA FAVORITE :	0,8%
REX :	0,2%

(Source : IEDOM)

La SAGA du rhum

Nous avons jusque-là parlé de la production, mais le conditionnement et l'embouteillage, c'est encore une autre affaire. Comme dit ci-dessus, beaucoup de rhums ont disparu puis ont réapparu sans plus jamais être produit au lieu originaire mais dans une distillerie. C'est une société qui a ainsi décidé de relancer ce rhum. Les lois du marketing font croire que plus il y a des marques et plus les ventes peuvent être importantes. Les rhums traversent donc la Martinique du Nord au Sud pour être mis en bouteille, ceci malgré les embouteillages de la route.

Officiellement, l'INSEE annonce 12 marques d'AOC qui seraient A1770, BALLY, CLEMENT, DEPAZ, DILLON, HSE, JM, LA FAVORITE, LA MAUNY, NEISSON, ST JAMES, TROIS RIVIERES. Or, on en trouve nettement plus dans des conditions pour le moins obscures.

Ceci explique que nous avons une valse des étiquettes dans les rayons des supermarchés. On voit épisodiquement certaines comme « **HARDY** », « **COURVILLE** », « **MANIBA** », « **OLD NICK** », « **DUQUESNE** », « **MADKAUD** », « **BERNUS** », « **SURVI** ». Même leader Price (contrôlé par une partie de la famille Fabre) vend un rhum « **DIZAC** »..

Voyons donc un aperçu sur ces étiquettes de rhums d'hier bien connus par nos parents et dont la réalité est aujourd'hui virtuelle et purement commerciale :

Le rhum « **DIZAC** » était distillé à l'Anse Cafard au Diamant (il en existe des vestiges) avait été repris par le propriétaire de Trois Rivières semble être produit actuellement par Saint James pour la famille Fabre contrôlant les leaders Price.

Le rhum « **HARDY** » du nom d'une famille de Tartane avait, il y a peu, sa distillerie. Il n'en reste qu'une simple boutique. HARDY est distillé aujourd'hui à Saint James. Il a fait peau neuve avec une nouvelle étiquette. Il existe encore du rhum vieux de Tartane proposé même en 50 cl.

« **BERNUS** » venait de la distillerie de Fonds Doré à Ravine Vilaine à Fort de France qui avait pendant longtemps ses étiquettes caractéristiques aux angles coupés a fait une furtive apparition puis a disparu.

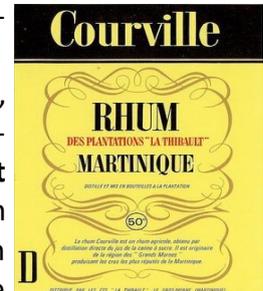
Le rhum « **COURVILLE**, de grand renom, était distillé au quartier Thibault au Gros Morne jusqu'en 1976, il a réapparu en blanc avec son étiquette traditionnelle, se déclinant en litre et demi-litre.

« **SURVI** » semble ne pas vouloir mourir puisqu'il doit son nom à son propriétaire SURVILLIERS et fait sa caravelle aux voiles rouges naviguées encore parfois sur les étagères même si il y a longtemps que sa fumée ne s'élève pas sur les hauteurs du Lamentin.

« **MADKAUD** » est réapparu car un des Héritiers Madkaud veut sa « renaissance ». Ce rhum à l'époque distillé à Fonds Capot au Carbet et à Carabin au Lorrain, est aujourd'hui produit par Saint James. Mais la marque serait une des rares appartenant à un « martiniquais de couleur ».

« **DUQUESNE** » qui pendant longtemps n'était pas clairement identifié, quant à son lieu de production, et qui proposait un temps un rhum vieux « Toraille » dans une bouteille carrée paraît de nouveau sous son aspect traditionnel plus connu de rhum blanc et son étiquette des plus simples. Comme « Courville » il est vendu en litre et demi-litre, les bouteilles se ressemblent, ne serait ce pas le même rhum et le même propriétaire ?

« **LAPALUN** », proposé de manière plutôt discrète est commercialisé comme du rhum vieux des années 50 qui aurait été récupéré lors de l'abandon de l'usine à



La SAGA du rhum

Petit Bourg par la famille Marraud-Desgrotte dans les années 70.

Et, plus fort : des rhums dits de Martinique sans être de Martinique

« **OLD NICK** » propriété de La Martini-quaïse, présente partout avec du rhum de partout, commercialise du Rhum de Martinique (!!), vendu en Marti- nique et ailleurs !

Du rhum avec étiquette « rhum des îles fran- çaises » ou « rhum des Antilles françaises » « rhum traditionnel des

îles françaises ».... est commercialisé dans toutes les déclinaisons. Jik ni « Rhum blanc agricole de Marti- nique, Appellation d'origine contrôlée, SANTA MARIA » Ola i soti ? Pétet SAÏNTE MARIE !

Pa trapé tjà soté : ni « Rhum Vieille Case », *marque déposée*, 54°, producteur : distille- rie des rhums agricoles Sainte Marie (Martinique), mis en bouteille à la Marti- nique. Sa sa yé ?!

« Nos rhums » ont même leur magazine « *Rhum des Antilles* ». Ils ont mis en place un lobby à Bruxelles. Ils veulent créer une cité du rhum en Martinique en copiant la cité du vin à Bordeaux.

Si on regarde les offres présentées aux clients par les boutiques spécialisées comme « La Compagnie du Rhum » à l'habi- tation Le Simon ou « Excellence Rhum », ce sont près de 200 rhums de Martinique qui sont actuellement en vente. Si les migno- nettes jadis distribuées gratuitement ont

disparu, il y a du rhum vieux de Martinique vendu à 2 500 €. Il existerait même du rhum blanc de Martinique à plus de 100 €. Les de- grés d'alcool sont aussi de tous ordres à partir de 35° et plus, le groupe MARTINI producteur et commerçant de spiritueux a même vendu du rhum « MARTINI », la moti- vation était-elle la proximité avec « MARTINIQUE » ?

C'est une véritable saga des bouteilles, des étiquettes, des écrins (et des prix !) qui donnent au Rhum ses titres et écrivent sa légende pour se faire beau et gentil, BCBG, pour obtenir des subventions et emplir les coffres des groupes qui le contrôlent.

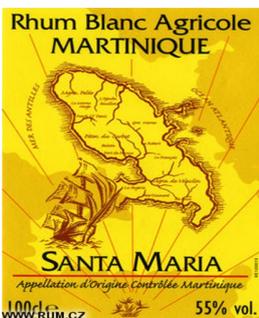
Balan sa ka alé, koté sa ké rété? Wotè ronm-la za rivé an magazen isi-a (ni blan ki pasé 50 léwo, vié ki ja janbé 200 léwo, i ké wosé ankò. Pangad nou pé ké pé bwè an kou, oben yo ké ba nou bwè nenpot ki sa.

Salon du
RHUM

Kanta pou méday sé dèyè méday ki ni mé- day ! Sé pa tafia ankò ! Tout le monde a des médailles. JM détient le record des mé- dailles depuis que GBH l'a acheté. Il y a peu de doute qu'il y une véritable mafia du rhum ou des rhums car c'est un gisement de profits.

Le Rhum dont on attribue l'invention au Père LABAT colonialiste et esclavagiste bien connu, et dont un rhum de Marie Galante porte encore le nom, n'est plus simplement le « Ti ponch », le « Feu », « le Fé », le « Pété pié » ou la boisson servant au « Shrub » au « Punch coco » ou au « Punch au lait ». Son potentiel en tant que spécula- tion pour les affairistes fait qu'il connaît une véritable saga permettant tripotage, mani- pulation, trafic par des gens d'ici et d'autres venus d'ailleurs.

Pour le PKLS, le rhum est une production nationale qu'il faudra nationaliser car il n'est pas normal qu'un axe de l'économie soit sous le contrôle d'un conglomérat de békés et de sociétés étrangères.



le rhum
martiniquais
à la conquête du monde

JEAN JAURES

Figure du socialisme français.



Il y a 160 ans le 3 septembre 1859 naissait Jean JAURES, figure éminente de la politique française, du socialisme en France, au début du XX^e siècle.

Qui était Jean JAURES dont l'avenue principale des Terres Sainville à Fort de France, porte le nom et qui fut le nom que se sont donné les premiers communistes en Martinique « Groupe Jean JAURES ».

Ils partageaient certainement les propos de JAURES :

« La lutte de classe est le principe, la base, la loi même de notre parti. Ceux qui n'admettent pas la lutte de classe peuvent être républicains, démocrates, radicaux ou mieux radicaux socialistes ; ils ne sont pas socialistes. Reconnaître la lutte de classe, c'est dire que dans la société d'aujourd'hui il y a deux classes : la bourgeoisie capitaliste et le prolétariat, qui sont dans de tels rapports que l'entier développement de l'un suppose la disparition de l'autre. »

Notons que JAURES précisait :

« Notre but : L'humanité n'existe point encore, ou elle existe à peine. À l'intérieur de chaque nation, elle est compromise et comme brisée par l'antagonisme des classes, par l'inévitable lutte de l'oligarchie capitaliste et du prolétariat. Seul le socialisme, en absorbant toutes les classes dans la propriété

commune des moyens de travail, résoudra cet antagonisme et fera de chaque nation enfin réconciliée avec elle-même une parcelle d'humanité ».

Le 8 Mai 1920 le Groupe Jean JAURES publiait le numéro 1 de son journal « JUSTICE ». Il s'inspirait sûrement des mots de JAURES dans le numéro 1 du journal « L'HUMANITÉ » qu'il fonda le 18 avril 1904 :



numéro 1 du journal « L'HUMANITÉ »

« C'est par des informations étendues et exactes que nous voudrions donner à toutes les intelligences libres le moyen de comprendre et de juger elles-mêmes les événements du monde. La grande cause socialiste et prolétarienne n'a besoin ni du mensonge, ni du demi-mensonge, ni des informations tendancieuses, ni des nouvelles forcées ou tronquées, ni des procédés obliques ou calomnieux. Elle n'a besoin ni qu'on diminue et rabaisse injustement les adversaires, ni qu'on mutile les faits. Il n'y a que les classes en décadence qui ont peur de toute la vérité : et je voudrais que la démocratie socialiste, unie à nous de cœur et de pensée, fût fière bientôt de constater avec nous que tous les partis et toutes les classes sont obligés de reconnaître la loyauté de nos comptes rendus, la sûreté de nos renseignements, l'exactitude contrôlée de nos correspondances. »

Dans « Justice » : le Groupe souligne que le but est de : **« Travailler à organiser notre prolétariat et lui inculquer la conscience de classe »**. Ainsi il s'inscrit dans la ligne de JAURES à savoir sur une base marxiste : impulser l'organisation de la classe ouvrière, affirmer le principe de la lutte des classes, refuser la collaboration de classes, dénoncer les injustices, prôner la solidarité entre les travailleurs.

JEAN JAURES

Figure du socialisme français.

Même s'il dénonce l'oppression et la répression colonialistes, le Groupe ne formule pas de revendication nationale.

C'est sûrement la maxime de JAURES ; « *le courage c'est de chercher la vérité et de la dire* » qui animait particulièrement André ALIKER qui était membre du Groupe, ce courage dont il fit preuve notamment avec l'affaire Aubéry qui conduisit à son assassinat par le patronat béké, par les forces réactionnaires et le système colonial.

Jean JAURES lui aussi sans doute à cause de son courage a été assassiné le 31 juillet 1914 à Paris par un militant fasciste extrémiste, du fait principalement des positions de JAURES pour le socialisme et notamment contre la guerre impérialiste de 1914 – 1918 que les puissances coloniales organisaient et qui va s'enclencher dès le lendemain avec l'ordre de mobilisation des armées, le 3 Aout 1914 l'Allemagne déclare la guerre à la France.

Ayant commencé son militantisme très jeune JAURES a évolué dans ses positions idéologiques et politiques, sur divers thèmes. Il a été une grande figure la politique en France et du socialisme. Nous ne partageons pas beaucoup de ses idées mais nous n'allons pas ici procéder à une fine analyse critique de ses positions.

Une brève biographie permet de retracer son parcours.

Auguste Marie Joseph Jean Léon JAURÈS naît en 1859, dans une famille bourgeoise. Universitaire, agrégé de philosophie, Il entre dans la politique dans un parti bourgeois, le Parti radical, dont il sera député de 1885 à 1889. Rejetant les positions des partis bourgeois Jaurès devient socialiste après son soutien à la grève des mineurs de Carmaux en 1892. Ne se considérant pas marxiste, il va fonder en 1901 le Parti socialiste français (PSF), puis le journal *l'Humanité*. Le Parti Ouvrier Français (POF) qui se réclamait du marxisme existait déjà. Jaurès prône l'unité des forces politiques et syndicales de gauche. Il milite pour l'unification du PSF et du POF qui

donne naissance à la S.F.I.O. en 1905.

Jaurès lutte énergiquement contre la guerre et la Loi des trois ans de service militaire, les dernières années de sa vie. Ceci va faire de lui la cible des nationalistes, des fascistes qui appellent à le tuer.



Le 31 juillet 1914, Jaurès est très actif pour tenter de stopper le déclenchement de la guerre. Le soir il va dîner au Café du Croissant où il est abattu par un nationaliste fasciste.

Les positions de Jaurès ont souvent fait l'objet de débats et de critiques parmi les socialistes et les marxistes de l'époque.

Les marxistes comme Lénine, Rosa Luxemburg ou Trotski l'ont critiqué comme représentant l'aile droite de la Social-démocratie, un représentant de l'opportunisme et du réformisme en France.

Parlant des Jauresistes Lénine écrit :

« Tous les messieurs qui jouent un rôle considérable et très souvent prépondérant dans l'activité parlementaire et dans les publications du parti, rejettent ouvertement la dictature du prolétariat et pratiquent un opportunisme non déguisé. Pour ces messieurs, la "dictature" du prolétariat « contredit » la démocratie !! Au fond, rien de sérieux ne les différencie des démocrates petits bourgeois. »

Quand Jaurès était un pacifiste, Lénine appelait à la transformation de la guerre impérialiste en guerre révolutionnaire d'où le triomphe de la Révolution d'Octobre 1917.

Rosa Luxemburg considérait que le républicanisme affirmé de Jaurès était contraire à ce

JEAN JAURES

Figure du socialisme français.

qui devait être la position du mouvement ouvrier et elle jugeait son antimilitarisme particulièrement modéré.

Trotsky qui exprimait ses divergences avec lui disait :

«Avec la passion qui alliait en lui l'opportunisme politique et l'idéalisme révolutionnaire, il mit tout en œuvre pour atteindre son but : la force de son éloquence de tribun, ses relations dans la coulisse avec les membres du gouvernement et son «élève» Viviani, et pour finir la pression des masses [...] Il poussa jusqu'au bout l'idée de la collaboration avec la gauche bourgeoise [...] En suivant ce chemin, Jaurès s'engageait dans une impasse avec tout l'aveuglement de l'idéologue qui consent à fermer les yeux sur beaucoup de choses à condition de ne pas renoncer à son idée directrice. Ce n'est pas la myopie de la taupe, mais bien la cécité de l'aigle, dont le regard a été brûlé par «L'Idée».

Après sa mort Trotsky dira : **« Il espérait beaucoup en lui-même, en sa force personnelle [...] ; dans les couloirs du Parlement il apostrophait ministres et diplomates et, avec un optimisme exagéré sur son influence, les accablait du poids de son argumentation ».**et

il le considérait comme **« le plus grand homme de la III^{ème} République »**,

En ce qui nous concerne tout particulièrement à savoir la domination coloniale que subit notre peuple, le propos de Jaurès au début de son activité politique se situait dans la lignée de ceux de colonialistes de l'époque comme notamment Jules FERRY. Durant son parcours militant ses idées dans ce domaine ont évolué positivement et il critiquait vertement la politique coloniale de la France impérialiste, stigmatisait les actions de l'armée française et des colons dans les pays colonisés qu'il qualifiait de « crimes contre l'humanité » qui devaient être jugés et condamnés.

Jaurès est resté comme un combattant pour la paix, un grand écrivain, un brillant orateur, un ardent militant, un tribun passionné de la démocratie bourgeoise et du républicanisme, une grande figure du socialisme en France, de la vie politique française, un humaniste, ce qui lui a valu d'entrer au Panthéon en 1924.

Il y a une phrase de lui qui est restée célèbre : **« La société bourgeoise porte en elle la guerre comme la nuée dormante porte l'orage. »**



La UNE du journal L'Humanité le samedi 1^{er} Aout 1914 au lendemain de la mort de JAURES

Site pkls

<http://www.pkls.org>

mail: pkls@pkls.org

mail: pkls.matnik@gmail.com

ANTISÉMITISME ET ANTISIONISME Non à l'amalgame pervers !

« Nous reconnaissons donc dans le judaïsme un élément antisocial général et actuel qui, par le développement historique auquel les Juifs ont, sous ce mauvais rapport, activement participé, a été poussé à son point culminant du temps présent, à une hauteur où il ne peut que se désagréger nécessairement. Dans sa dernière signification, l'émancipation juive consiste à émanciper l'humanité du judaïsme ».

Cette citation d'un petit fils de rabbin dans son traité « *La question juive* » est l'expression conséquente de l'analyse d'un judaïsme conçu et pratiqué par certains. Et il conclut son traité par : « *L'émancipation sociale du Juif, c'est l'émancipation de la société du judaïsme* »

Depuis ces propos de Karl MARX, des juifs sont allés chercher dans le Talmud ou la Torah une essence leur permettant de transformer un égoïsme spirituel du judaïsme en égoïsme matériel. Passant du céleste au terrestre au moyen d'une construction qui se veut identitaire et nationalitaire, ils ont exigé un « foyer » réservé, parce que selon eux, les juifs, sont le « *peuple élu de Dieu* » qui a droit sur une terre prédestinée, dénommée « *Israël* ».

Voici le fondement du sionisme qui a fait et qui fait, tant de tort à l'humanité.

Tordant le coup à toute histoire biblique de « notre origine » avec Noé, ils se sont autoproclamés seuls descendants de Sem, fils de Noé, niant aux autres toute reconnaissance de cette descendance considérée comme de « race ». Rien de cela n'est ni vérité historique ni réalité anthropologique. Dans leur logique primaciste ils ont qualifié tout ce qui a à voir avec le judaïsme, de « sémite » et tout ce qui est une critique à l'égard du judaïsme ou à l'égard du sionisme, d'« antisémitisme ».

Le cheminement de cette construction artificielle avec invention d'un « *peuple juif* » et d'une « *terre promise* » a conduit à l'occupation de la Palestine avec toutes

les graves conséquences qui en résultent pour les palestiniens, pour les arabes, pour les musulmans, pour la région, pour les peuples du monde, pour l'humanité...

Aujourd'hui poursuivant leur logique les sionistes mènent une propagande pour assimiler « l'antisionisme » à ce qu'on a appelé « l'antisémitisme », qu'ils ont toujours voulu dissocier du racisme en général parce qu'ils ont, dans leur conception et leur pratique, une volonté de dominer sur une base confuse de différenciation « ethnique » et « religieuse ». La traduction sioniste est la qualification de l'État Israël comme État juif et la mise en place d'un système d'apartheid de la société israélienne.

Devant la confusion organisée il est nécessaire de porter des éléments de base, permettant de comprendre la vérité et de contrer l'embrouillamini qui vise à occulter la réelle situation en Palestine et à faire taire toute critique de l'État d'Israël et du puissant lobby sioniste qui sévit partout.

Depuis déjà quelque temps, la confusion est entretenue dans l'opinion française notamment par les premiers responsables de l'État français qui se succèdent pour maintenir un amalgame pervers, leur permettant de prétendre qu'il y aurait une analogie entre « antisionisme » et

« antisémitisme ». Nous n'allons pas citer tous leurs propos mais ils y sont tous ou presque. Macron et sa kyrielle de ministres, Hollande et son cortège de comparses, Sarkozy et sa ribambelle d'acolytes, il y en a d'autres, mais pas besoin de poursuivre, toutes et tous sont com-



ANTISÉMITISME ET ANTISIONISME Non à l'amalgame pervers !



plices du plan de terrorisme sioniste mis en place par Theodor Herzl, exécuté par ceux qui depuis, ont conduit ce terrorisme avec des attentats en Palestine, puis la création de l'État illégal et illégitime d'Israël, tout ceci commis au nom d'un migam de religion, de race, d'origine, d'idéologie..., avec un soupçon de scientisme ou une pincée de scientificité, ayant comme source profonde une volonté de domination à tout prix.

Il convient donc de bien définir le sionisme comme ce qu'il est : une idéologie politique « nationaliste », visant à promouvoir, au nom du judaïsme, à partir d'un « sentiment national juif », la création d'un « foyer national juif en terre d'Israël » ce qui est désigné comme « Grand Israël » « *Eretz Israël* » non pas en terme géographique mais dans ses frontières bibliques, du fait de ce concept funeste, Israël est le seul État au monde qui n'a pas de frontières !! Sa pratique politique, est illustrée dans la structuration de l'État d'Israël et son fonctionnement quotidien, contraire aux droits humains et aux droits des peuples.

L'État-nation juif sioniste, quels que soient ses contours, quelle que puisse être sa justification ou son manque de justification est de nature intrinsèque illégitime.

Pour les sionistes tout juif, au nom d'une interprétation du judaïsme, doit faire allégeance au sionisme et à l'État d'Israël !

Ce terrorisme sioniste est bien réel, il se manifeste sur tous les terrains comme un gros chatrou, il meut ses tentacules avec précision de manière coordonnée pour une meilleure efficacité.

Sur le plan intellectuel et psychologique,

le terrorisme idéologique, contrôle le plus possible les médias et réseaux, il entretient une confusion pernicieuse de concepts, de théories, de mythes, pour de faux débats, avec des discours lui permettant de développer sa propagande néfaste bien réelle.

Cette propagande est une « arme de destruction massive ». La technique utilisée est simple. Elle est fondée sur une « dette morale » des européens en rapport avec l'holocauste, la Shoah, qu'on essaie de distiller dans le monde, à tous les non juifs, et qui est vivifiée au quotidien pour que les esprits soient focalisés sur ce fait et ainsi pouvoir opérer le honteux camouflage sioniste tissé de fils bibliques inventés, une mystification érigée pour abuser les esprits de morale et d'humanité.

Le sionisme mis en œuvre en Palestine est une « arme de destruction massive » contre le peuple palestinien, qui se traduit par une colonisation sophistiquée, occupation violente, barbare, apartheid, pressions, menaces, expulsions, arrestations arbitraires, emprisonnements sans jugement, tortures, meurtres, assassinats, crimes de guerre, crimes contre l'humanité, sans discernement de femmes, hommes, jeunes, adolescents, enfants, personnes âgées, handicapés..., la criminelle machine sioniste agissant de manière performante en est l'illustration.

L'entité État d'Israël est aussi une « arme de destruction massive » au service des capitalistes, des impérialistes, des puissants de ce monde, pour imposer leur volonté, préserver leurs intérêts, accroître leurs profits, dominer la région et le monde. Cette entité sioniste entend imposer, dans la réalité, une soumission totale de tous, dans tous les domaines, politique, économique, sociétal, juridique, diplomatique, culturel, sportif...

Un des moyens de garantir cela, c'est la possession par cet État d'une « arme de destruction massive » avec l'armement gigantesque et l'arsenal nucléaire clandestin connu de tous, qui lui est assuré pour ses méfaits quotidien contre le peuple palestinien et autres de la région.

ANTISÉMITISME ET ANTISIONISME Non à l'amalgame pervers !

Voilà quelques aspects et vérités du sionisme. Malgré toute leur liturgie, les icônes du sionisme ne pourront pas polluer l'esprit des femmes et des hommes de la planète, ni obscurcir la conscience de l'humanité pour l'éternité.

Honte à ceux qui soutiennent sous quelque forme que ce soit, avec adulation ou vénération dissimulée, avec courbette de piété ou de ferveur, au nom d'un prétendu humanisme ou d'une supposée morale masquée, le sionisme. Il est indéfendable et son produit « l'État-Nation-Juif-Israël » est illégitime. Il est une instance du phénomène colonial, et doit être condamné non parce qu'il est juif mais il s'inscrit dans la criminalité contre l'humanité, celle du colonialisme.

Et puisqu'on parle d'État réduit à une obédience, ce n'est pas parce que le fasciste MUSSOLINI a contribué à l'établissement du Vatican comme État de l'Église catholique Apostolique Romaine que le judaïsme ou autres religions doivent bénéficier d'un Foyer-État. Certains évoquant de la similitude, posons alors la question, dans les jardins de quelle synagogue serait établi cet État ?

Il ne s'agit pas de faire de « l'antijudaïsme », ni de « judéophobie », ni « d'antisémitisme ».

Il ne s'agit pas de nier la réalité de ce que des juifs ont subi en diverses occasions en différents lieux du fait de leur confession notamment d'un bout à l'autre de l'Europe puisque dans leur grande majorité ils sont européens, caucasiens, leucodermes et tiennent à l'affirmer.



Il s'agit de combattre résolument le sionisme dans tous ses aspects théoriques et dans toute sa pratique, néfastes pour les juifs, pour les non juifs, pour tous les êtres humains.

Ce combat de haute valeur morale et politique, nous devons le mener tous ensemble, tant ceux d'autres religions, les agnostiques et les athées, comme les juifs, nombreux de par le monde, qui rejettent le sionisme et qui dénoncent sa philosophie et ses actes, qui condamnent l'État d'Israël et sa pratique politique, celle inspirée du régime nazi et de ses idéologues,



illuminée par la perfection dans les moindres détails.

Cette tâche est un devoir envers le peuple palestinien qui en est la première victime,

auquel nous devons exprimer notre solidarité. Combattre le sionisme c'est aussi un devoir envers la mémoire des victimes de tous les racismes, des déportations, des esclavages, des exterminations, des génocides, des guerres, des discriminations.

C'est un devoir éthique au nom des libertés, au nom de toutes ces valeurs humaines foulées au pied par les sionistes, au nom de l'humanité.

Terminons avec les propos du rabbin HIRSCH, vivant à Jérusalem: « **Les sionistes ne sont pas juifs et n'appartiennent en aucun cas à la terre de la Palestine historique... nous sommes des palestiniens juifs et voulons vivre sous le pouvoir palestinien qui sera créé bientôt et gouvernera toutes les régions de la terre sacrée** ».

Le colonialisme ce crime contre les peuples, dont le notre, se battent sera vaincu en Palestine comme en Martinique. **L'idéologie sioniste sera anéantie.**

PALESTINE

Avec les poèmes de palestinien(ne)s, nous poursuivons la publication de paroles qui sont des larmes, de mots qui saignent de la colonisation, de la répression israélienne qui emprisonne, torture, assassine.

Ces vers sont des armes de combat, quand ils se mêlent à la lutte, c'est pour atténuer la douleur, pour panser les blessures. Ces poèmes ne sont pas des pleurs, ce sont des chants du refus de la violence coloniale, des chansons d'espérance pour la victoire.

NOUS REVIENDRONS

Palestine bien-aimée, comment je dors
Alors que le spectre de la torture est dans mes yeux
Je purifie le monde avec ton nom
Et si ton amour ne m'a pas fatigué,
J'aurais gardé mes sentiments secrets
Les caravanes des jours passent et parlent de
Complot d'ennemis et d'amis
Palestine bien-aimée! Comment je vis
Loin de tes plaines et de tes monticules?
Les pieds de montagnes teintés de sang
M'appellent
Et à l'horizon apparaît le colorant
Les rivages en pleurs m'appellent
Et mes pleurs résonnent dans les oreilles du temps
Les flux qui s'échappent m'appellent
Ils deviennent étrangers sur leurs terres
Tes villes orphelines m'appellent
Et vos villages et dômes
Mes amis me demandent:
"Est-ce qu'on se reverra?"
"Est-ce qu'on reviendra?"
Oui! Nous allons embrasser le sol cendré
Et les désirs rouges sont sur nos lèvres
Demain nous reviendrons
Et les générations vont entendre
Le son de nos pas
Nous reviendrons avec les tempêtes
Avec la foudre et les météores
Avec l'espoir et les chansons
Avec l'aigle volant
Avec l'aube qui sourit aux déserts
Avec le matin sur les vagues de la mer
Avec les drapeaux de saignement
Et avec les épées et les lances brillantes.

PALESTINE
on ne nous fera pas
TAIRE !



Abd Al-Karim Al-Karmi (Abou Salma)

XXV° Rencontre du Forum de Sao Paulo : Unité des peuples contre l'impérialisme !

(Nous publions des extraits de la déclaration finale de la la XXV° Rencontre du FSP)

Une année s'étant écoulée depuis la XXIV° Rencontre de La Havane, l'offensive réactionnaire multidimensionnelle de l'impérialisme étasunien et de la droite oligarchique qui est son alliée s'est renforcée. Mais en même temps, l'Amérique Latine et les Caraïbes sont la scène de grandes luttes et de grandes victoires des peuples qui ont arrêté l'offensive de l'Empire. Les cas récents du Mexique, du Venezuela, du Nicaragua et de Porto Rico le confirment.

Il est urgent de reprendre l'initiative avec plus de vigueur et d'efficacité. C'est possible « quand il y a l'unité, une direction politique décidée et capable, des objectifs de lutte clairs, un moral de combat et un enracinement dans les classes populaires. » ...

Bien que les effets négatifs de la concentration de la propriété continuent de s'aggraver, que le pouvoir et la richesse demeurent aux mains de la minorité privilégiée de toujours, dans les pays de la région qui vivent cette situation, la protestation sociale augmente alors que les forces de gauche, les forces populaires et progressistes, surtout dans le champ des mouvements sociaux et populaires, élaborent des propositions anti-néolibérales que nous devons stimuler et soutenir fermement. ...

Au plan de la droite destiné à nous désintégrer, opposons le plan d'intégration, de souveraineté et de dignité de nos peuples. Face aux traités de libre commerce favorisés par les États-Unis, renforçons les projets d'intégration souveraine comme la CELAC, l'ALBA-TCP, le MERCOSUR et d'autres initiatives d'intégration populaires et d'autonomie. ...

Le cumul politique des forces de gauche, des forces populaires et progressistes de 1959 à aujourd'hui, multiplie les espoirs et nous fait dire que oui, il est possible de vaincre n'importe quelle offensive de l'Empire. Aujourd'hui, la Révolution bolivarienne, la Révolution cubaine elle-même, l'expérience politique bolivienne réussie et le Nicaragua sandiniste le démontrent.

Renforçons les luttes pour la justice pour tous, pour l'émancipation sociale, pour la pleine souveraineté politique, l'indépendance économique et l'autodétermination de nos peuples.

Continuons à construire la plus large unité anti-impérialiste et anti-néolibérale dans le respect de la diversité des partis et des forces politiques de gauche et progressistes, des mouvements sociaux et populaires qui les unissent et des Gouvernements de gauche et progressistes pour vaincre l'offensive impérialiste et le renforcement ou la restauration du néolibéralisme. ...

La XXV° Rencontre du FSP encourage la plus large solidarité mondiale pour la défense de la souveraineté et de l'autodétermination du peuple vénézuélien et le droit de celui-ci vivre en paix.

Elle rejette énergiquement les menaces d'intervention militaire envers le Venezuela et condamne dans toutes les instances possibles le blocus économique, financier, commercial ...

Elle ratifie les causes justes approuvées aux XXIII° et XXIV° Rencontres du FSP.

En conséquence, cette XXV° Rencontre appelle à :

Répudier la dangereuse présence militaire des États-Unis et de leurs alliés de l'OTAN dans les Caraïbes et dans l'Atlantique, dont les buts sont clairement agressifs et qui cherchent à faire pression sur nos nations. ...

S'entendre, partout où c'est possible, sur des actions pour affronter la domination de l'Impérialisme yankee en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

Savoir rigoureusement comment opère la droite internationale, régionale et locale contre ce continent que nous défendons et continuerons à défendre.

Réaffirmer l'importance des relations du FSP avec les partis de gauche d'Europe, d'Asie, d'Afrique et du Moyen Orient.

XXV° Rencontre du Forum de Sao Paulo : Unité des peuples contre l'impérialisme !

Dénoncer le rôle d'ingérence, au service des États-Unis, de l'OEA.

Affronter énergiquement l'avancée de la droite parmi nos peuples. C'est ce que mettent en évidence les Gouvernements néolibéraux remis au goût du jour, autoritaires et profascistes comme celui de Bolsonaro au Brésil, d'Iván Duque en Colombie, de Mario Abdo Benitez au Paraguay, de Mauricio Macri en Argentine, de Lenin Moreno en Équateur et de Juan Orlando Hernández au Honduras, qui détruisent la démocratie et les droits sociaux conquis. ...

Condamner énergiquement le génocide permanent que commet l'extrême-droite qui gouverne la Colombie contre toute expression organisée du mouvement social et populaire grâce à l'inacceptable assassinat systématique des dirigeants sociaux, des ex-guérilleros et des membres de leurs familles. ...

Exiger du Gouvernement colombien le respect total des Accords de Paix, vitaux pour que notre continent continue à être une zone de paix. De même, nous soutenons le parti FARC pour sa défense persistante des Accords et de leur application, ce qui constitue une inestimable contribution à la lutte pour la paix. Pour atteindre cette paix, nous demandons la reprise immédiate des dialogues avec l'Armée de Libération Nationale (ELN). ...

Condamner la politique de Washington qui criminalise les émigrants, surtout ceux d'Amérique Centrale. C'est pourquoi nous condamnons et rejetons l'accord de contrôle migratoire entre les États-Unis et le Gouvernement du Guatemala, un pays dont la souveraineté est violée ...

Rejeter toute forme de racisme, de discrimination sociale et de discrimination sexuelle. Donc, soutenir l'ordre du jour de lutte de la communauté LGBTTI.

Exiger le respect des droits des femmes violés par les politiques néolibérales. Défendre le rôle des femmes latino-américaines et caribéennes en tant que constructrices essentielles des processus de changement émancipateurs et de résistance active à la contre-offensive néolibérale et à la perte des droits conquis. Soutenir les mobilisations féministes de masse en cours sur le continent. Sans l'apport des femmes, il sera impossible d'avancer vers la véritable indépendance de nos nations. Comprendre que la lutte pour l'égalité des sexes ne pourra triompher que si nous assumons la lutte pour l'égalité des classes. Ce n'est qu'en chassant le capitalisme qu'il sera possible d'éliminer le patriarcat.

Condamner toutes les formes de discrimination et de violence envers la femme, l'exclusion, le trafic et la traite des femmes et des enfants, l'exploitation sexuelle, l'assassinat de femmes et exiger un plus grand soutien et une plus grande protection des droits sexuels et des droits à la reproduction des femmes.

Condamner le trafic de drogues, le trafic de personnes et le terrorisme sous toutes leurs formes.

Défendre l'accès à l'eau comme Droit de l'Homme et comme droit des peuples à développer leur activité agricole, une source de richesse et de travail qui assure la souveraineté alimentaire et défendre l'environnement, la terre et les territoires.

Soutenir les exigences des États insulaires des Caraïbes à être indemnisés pour les dommages causés par l'esclavage.

Demander la levée inconditionnelle, totale et définitive du blocus économique, commercial et financier criminel contre Cuba que le Gouvernement des États-Unis a aggravé et qui constitue le principal obstacle au développement économique et social du pays et une violation flagrante et massive des Droits de l'Homme des Cubains. ...

Défendre, respecter et garantir les droits et la culture des peuples originaires et afro-descendants.

Réclamer la décolonisation des Caraïbes et le soutien ferme de l'Indépendance de Porto Rico.

XXV° Rencontre du Forum de Sao Paulo : Unité des peuples contre l'impérialisme !

Défendre, en tant que l'un des objectifs centraux du FSP, la construction de l'unité anti-impérialiste et anti-néolibérale comme tactique et stratégie de victoire, en défense de la souveraineté, de l'indépendance, de la démocratie, de l'autodétermination et des Droits de l'Homme de Notre Amérique avec une action politique réelle des peuples. ...

« La meilleure façon de dire, c'est de faire. » Sur la base de cette maxime de José Martí, nous proposons de concentrer les efforts du FSP dans les principales directions suivantes, Renforcer le FSP en tant qu'instance de concertation des efforts, de coopération et de solidarité mutuelle entre nos partis et nos mouvements sociaux. Pour cela, il sera essentiel de soutenir, en tant que nouveau moment mondial d'échange, la Rencontre Anti-impérialiste de Solidarité, pour la Démocratie et contre le Néolibéralisme qui aura lieu à La Havane, Cuba, du 1 au 3 novembre prochain, conformément à ce qu'a décidé le Groupe de Travail à Managua. De même, nous appelons à faire des secrétariats régionaux du FSP des instruments de coordination et de communication beaucoup plus efficaces entre nos membres.

Multiplier les actions de solidarité mutuelle avec des initiatives qui démontrent la force de nos organisations et de nos peuples. Sur ce terrain, nous proposons d'augmenter la solidarité active envers les peuples et les Gouvernements de gauche qui sont harcelés par les États-Unis et la droite du continent. En même temps, nous appelons à faire de la solidarité envers tous les dirigeants de gauche en ce moment emprisonnés ou persécutés une question de principe. Le cas de Lula montre ce que nous pouvons faire en ce sens.

Faire, comme l'a décidé le GT à Managua, des tâches d'amélioration de la communication politique et de formation de nos cadres et de nos militants des sources prioritaires de travail grâce à des actions coordonnées entre nos forces. Reprendre l'étude et actualiser le Consensus de Notre Amérique qui condense les valeurs et les règles du programme partagées par de Forum, ce qui sera une bonne occasion pour débattre de ces bases et les enrichir.

Jusqu'à la victoire, toujours !



DÉCLARATION

LA COORDINATION DES ORGANISATIONS ANTICOLONIALISTES SUR LA SITUATION DE LA SANTE EN GUADELOUPE.

Pointe à Pitre Lundi 26 aout 2019. Nous les organisations soussignées, conscientes de l'aggravation de la situation sanitaire en Guadeloupe, consécutive à l'incendie du CHU et à la non prise en compte des multiples rapports et expertises, de ses conséquences dramatiques pour de nombreuses familles, et des menaces et des risques qu'elle constitue pour la santé des guadeloupéens et du personnel hospitalier :

Réaffirmons notre soutien aux travailleurs de la santé qui se battent pour obtenir les moyens matériels et logistiques, les équipements et infrastructures conformes leur permettant d'exercer correctement leur mission au bénéfice des patients.

Déclarons que la situation catastrophique du CHU, qui a été dévoilée grâce à l'intervention des travailleurs et de leurs syndicats, est inacceptable et intolérable ; c'est la conséquence de la logique de rentabilité financière mise en œuvre par les différents gouvernements français depuis la loi du 18 décembre 2003 qui a mis en place la tarification à l'activité T2A.

Dénonçons la politique ultralibérale de l'Etat français, qui, doublée en Guadeloupe de son supplément colonial, met en péril la santé des guadeloupéens, en considérant la maladie comme un marché, le malade comme un client, la santé comme une marchandise, le soin comme un produit de consommation, une source de profits.

Exigeons de l'Etat français qu'il assume toutes ses responsabilités vis-à-vis de la Guadeloupe, face à la crise qu'il a lui-même généré.

Affirmons la nécessité d'une véritable politique de santé publique, basée sur l'éducation et la prévention, en lien avec nos réalités. Une politique répondant à la prévalence des maladies aigües ou chroniques et aux pathologies consécutives à l'autorisation donnée par le gouvernement français d'utiliser en Guadeloupe une molécule, la chlordécone, interdite en France. Une politique de santé avec des infrastructures de proximité pour prendre en compte la dimension archipélagique de notre pays, ses réalités géophysiques et son environnement caribéen.

Dans l'immédiat, il faut sortir de la situation de blocage actuel dans le conflit au CHU, en évitant le piège tendu par l'Etat, d'une confrontation entre guadeloupéens, pour masquer sa responsabilité.

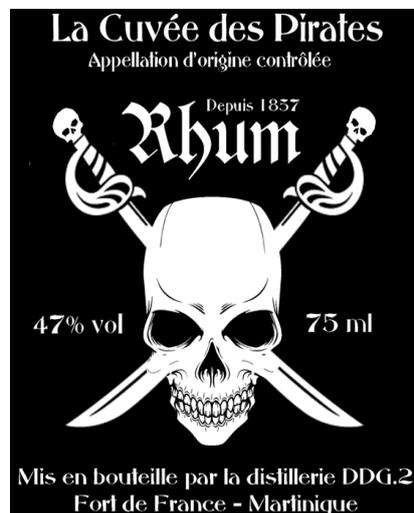
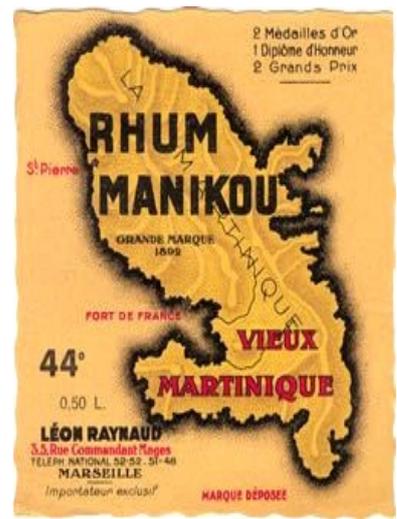
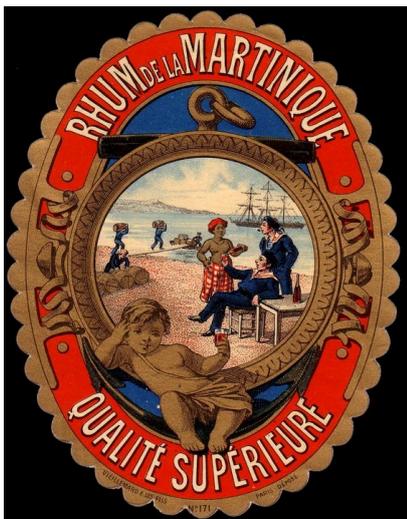
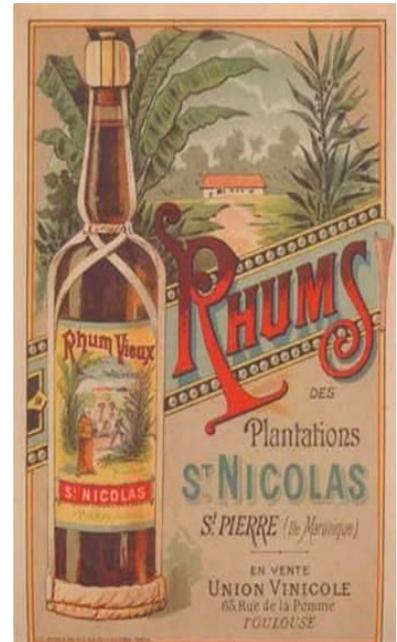
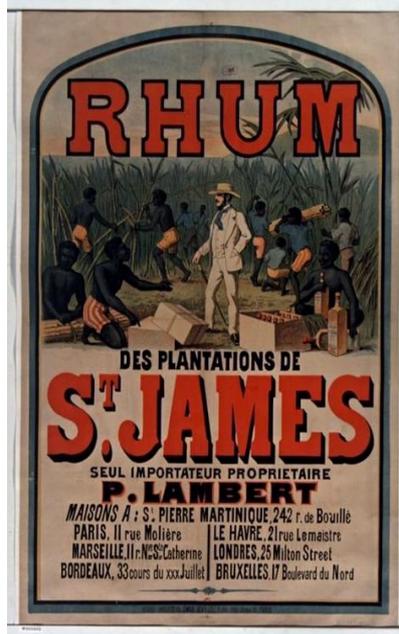
Il faut, face à l'Etat français, créer un rapport de forces guadeloupéen.

Pour ce faire, nous appelons donc tous les élus politiques, les parlementaires, et présidents des collectivités départementales et régionales, les maires à prendre l'initiative d'une action commune et concertée vis-à-vis de l'Etat français afin qu'il dote le CHU des moyens financiers lui permettant d'assurer sa mission de service public de santé, en garantissant l'accès et le droit à la santé pour tous les usagers.

**Les Amis de Cuba
CIPPA
COPAGUA
FKNG !
KOLEKTIF DOUBOUT POU GWADLOUP
KSG
PCG
UPLG**

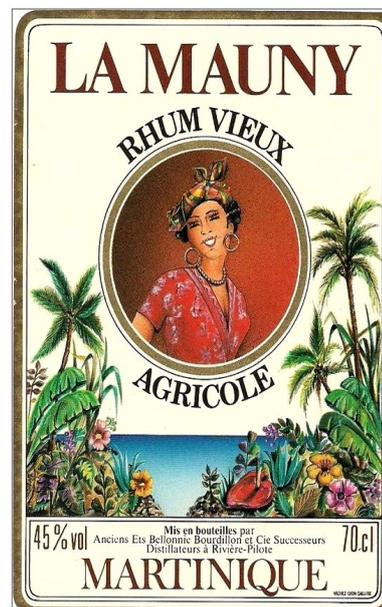
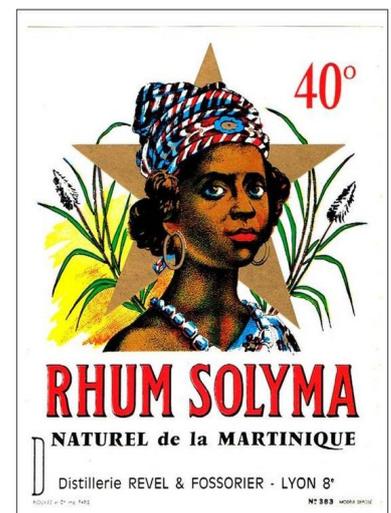
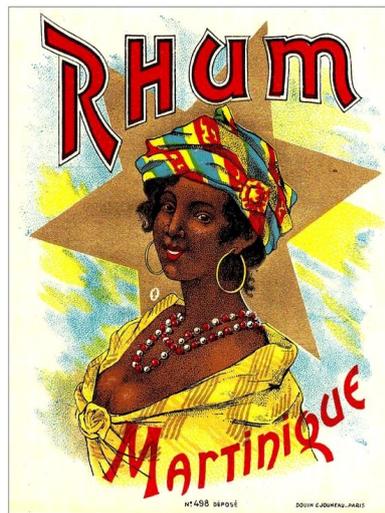
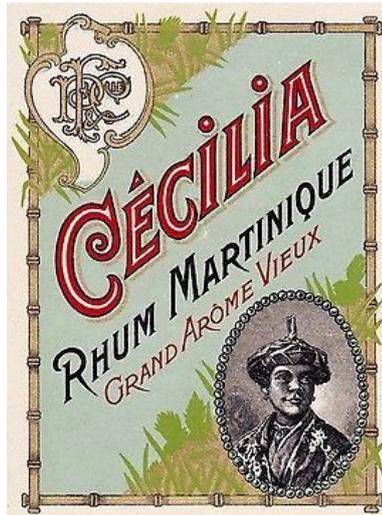
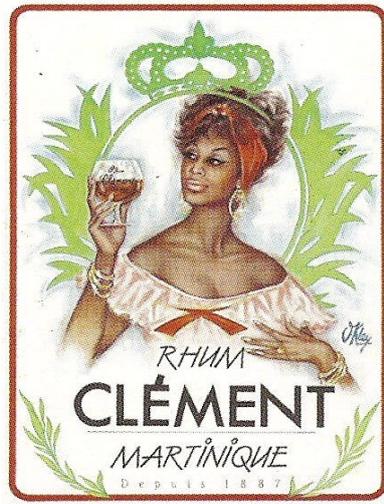
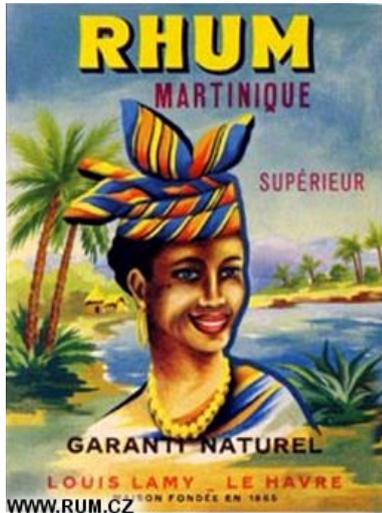
Martinik antan lontan

LÉTITJET RONM AVAN



Martinik antan lontan

Akwè sé fanm ki ka fè ronm, ki ka bwè plis!



Pour mémoire nous publions des anciennes pages « une » de PATRIYOT, voici une page de décembre 2015

PATRIYOT

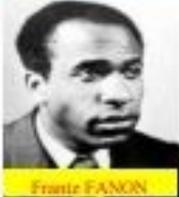
PATI KOMINIS POU LENDEPANDANS EK SOSYALIZM (PKLS)

Nouvelle série n° 41  *DECEMBRE 2015*

Décembre 1959



CES DÉCEMBRES QUI EVEILLENT NOS CONSCIENCES



Frantz FANON



Marcel MANVILLE



Pierre PAPAYA



LE PEN déwò

NON AUX MIGANNAJ DE LA CTM. INTENSIFIONS NOTRE LUTTE DE LIBERATION!

UN ETAT MARTINICAIS POUR UNE CITOYENNETÉ MARTINICAISE.

A consulter sur le Site du PKLS : <http://www.pkls.org>

PATRIYOT
Directeur de publication : J-P ETILE

Dépôt légal : Septembre 2019
P.K.L.S. MARTINIQUE